

# U ne protection de la nature et de l'environnement à la française ?

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX

## Deux siècles de protection de la nature et de l'environnement



**jeudi 23 septembre 2010 et vendredi 24 septembre 2010 :**  
Maison de la Recherche (Université Paris-Sorbonne) 28, rue Serpente  
75006 Paris

**samedi 25 septembre :**  
Faculté Jean Monnet (Université Paris-Sud 11) 54, bd. Desgranges  
92330 Sceaux

**Renseignements : <http://www.ahpne.fr>**



## Résumé des communications

### Abstracts

**Note: les communications sont classées par ordre alphabétique des premiers auteurs.**  
*Note : Communications are ordered alphabetically by first author's name.*

1. Baron Yelles, Nacima (avec Romain Lafarge) : la construction idéologique et institutionnelle des parcs naturels régionaux de 1960 à 1967 .....	4
2. Barroca, Marco : Les programmes scolaires : de l'Education à l'environnement vers l'éducation au développement durable (1970 - aujourd'hui). .....	5
3. Basset, Karine : Réflexions sur un cas exemplaire de la « singularité française » : l'invention du Parc national des Cévennes (1955-1970).....	5
4. Benhammou, Farid (avec Jean-Pierre Raffin) : Cohabiter avec l'ours, le lynx et le loup : le rôle historique et stratégique des associations de protection de la nature. ....	6
5. Blanc, Guillaume : Construire la nature et protéger la nation : l'exemple des parcs nationaux des Cévennes, Pyrénées et Vanoise (1960-2006).....	6
6. Boy, Daniel: Les acteurs du Grenelle de l'environnement.....	7
7. Bozonet, Jean-Paul : Pratiques et représentations en matière de protection de la nature : la France parmi les autres pays de l'UE (1981-2008) .....	7
8. Brightman, Marc: le parc amazonien de Guyane.....	8
9. Buton, Philippe : "Le débat écologiste dans l'extrême-gauche dans les années 1968".....	8
10. Charvollin, Florian: La donnée, le protocole et les styles nationaux de quantification de la nature, prélude aux mesures de protection : une comparaison France/Etats-Unis .....	9
11. Chansigaud, Valérie : La protection des oiseaux en France (1844-1912). .....	9
12. Charles, Lionel (avec Bernard Kalaora) : Protection de la nature et environnement en France : une dynamique inaboutie .....	10
13. Dard, Olivier : L'écologie de Bertrand de Jouvenel.....	11
14. Degron, Robin : Les rapports sur l'environnement en France - Evolutions et perspectives .....	11
15. Delporte, Christian : Protection de l'environnement et télévision, en France : les années 1960-1970.....	12
16. Dupuy, Michel : La nature à la télévision française .....	12
17. Farmer, Sarah: Peasant Memoir and the Postwar Transformation of Rural France .....	13
18. Frioux, Stéphane : Les batailles de l'eau et de l'air purs. Transferts techniques ou scientifiques internationaux et politiques d'amélioration de l'environnement urbain en France des années 1900 aux années 1960.....	13
19. Jacob, Jean : Les natures changeantes de l'écologie politique en France .....	14

20. Jonin, Max (et Maurice Le Démézet) : La protection de l'eau en Bretagne : Eau et Rivières de Bretagne .....	15
21. Kleitz, Gilles : La protection des espaces naturels et des espèces sauvages dans l'arène politique : discours, postures et négociations dans les années 2000 en France. ....	16
22. Krautberger, Nicolas : Protéger la nature de l'Algérie française, 1880-1930 .....	16
23. Lafarge, François (avec Cinzia Profeti) : Les premières lois de protection de la nature en France et en Italie : influences croisées .....	17
24. Lanaspese, Baptiste : « Société Vert Clair » ou Révolution écologique ? La « protection de la nature » à l'ère du développement durable .....	17
25. Laslaz, Lionel « De la conception centralisatrice à la réforme de 2006 : la parabole singulière des Parcs nationaux en France » .....	18
26. Le Bourhis, Jean-Pierre : La double réunification des eaux : la planification territoriale des eaux à la française entre importation de modèle et émergence d'expériences locales (1960-1990) .....	19
27. Luglia, Rémi : La Société d'Acclimatation et le « dépeuplement » des cours d'eaux français (milieu XIXe – milieu XXe siècles): constat d'une nature perturbée par les activités humaines et incapacité à agir efficacement. ....	20
28. Mahrane, Yannick (avec Christophe Bonneuil, Frédéric Thomas et Adel Selmi) : Out of Yellowstone : le préservationnisme à la française, ses origines coloniales, son influence et son déclin dans les premières années de l'UICN. ....	20
29. Meyer, Jan-Henrik: A false start? French actors in European Environmental Policy in the 1970s .....	21
39. Pasquier, Justine : Les modes de protection de la nature et de l'environnement libanais : une approche à la française ? .....	22
31. Piccioni, Luigi - L'influence de la France dans la PNE en Italie .....	23
32. Posthumus, Stephanie: "Environment, Landscape, Literature: Defining a French Ecological Literary" .....	23
33. Rodary, Estienne : Des natures connectées. L'influence historique des politiques britanniques de conservation de la faune en Afrique française .....	24
34. Selmi, Adel : La protection de la nature en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale .....	25
35. Serres, Alexandre: La genèse, l'émergence et le développement de la protection d'une nature « vierge » en France aux XIXe et XXe siècles .....	25
36. Schmit, Laurent : Les « pluies acides » : une controverse écologique des années 1980 .....	26
37. Stenger, Nicolas : Pour une écologie personnaliste : la contribution de Denis de Rougemont aux débats sur l'environnement (1970-1980) .....	27
38. Stoll, Mark: "Religious Roots of France's Light-Green Society" .....	28
39. Thompson, John (avec Marie Bonnin, Raphael Mathevet et Olivia Delanoe) : La solidarité écologique, un concept innovant au service de la réforme des Parcs Nationaux de France.....	29
40. Vrignon, Alexis : L'écologie politique et la protection de la nature et de l'environnement. ....	29
41. Whiteside, Kerry (Discutants : Hicham Stéphane Afeissa, Emmanuelle Mülenhöver et Jean-Michel Fourniau) : Round Table: For an Ecological Democracy.....	30
42. Weber, Heike: Waste and the Rise of the Mass Consumer Society – the French Experience .....	31
43. Wöbse, Anna-Katharina: Strong ties, deep frictions: The difficult relationship between French and German nature protection communities, 1900-1950.....	32

## **1. Baron Yelles, Nacima (avec Romain Lafarge) : la construction idéologique et institutionnelle des parcs naturels régionaux de 1960 à 1967**

Un important travail d'enquête a été réalisé en partenariat avec la fédération des parcs naturels régionaux depuis le début des années 2000, au plus près des acteurs politiques et techniques (environ 30 personnalités interviewées) et des sources d'archives de première main, afin de préciser les conditions historiques et institutionnelles de la naissance des parcs naturels régionaux. La communication, qui présente des résultats encore inédits, se focalise sur les étapes de la gestation des parcs naturels régionaux jusqu'à leur création par le décret de mars 1967. Il s'agit de poser les enjeux ayant structuré les débats et de souligner les choix, les compromis et les ambiguïtés assumées par leurs promoteurs. Il faut en effet souligner le caractère particulier de cette construction qui a associé un « programme idéologique » lui-même riche, complexe, hybride, avec un grand pragmatisme politique.

Notre intérêt pour les parcs régionaux est lié au fait que de nombreuses caractéristiques distinguent en effet ces types d'institution des autres types de parcs, réserves et sites protégés qui apparaissent dès les années 1960. Les parcs naturels régionaux sont en effet porteurs d'une conception nouvelle de la protection de la nature, que les responsables associent à bien d'autres objectifs : l'aménagement des métropoles, la revitalisation de certaines zones rurales, le soutien à des acteurs associatifs (jeunesse et sport) et des projets touristiques, sans compter les préoccupations d'ordre culturel et patrimonial. La construction institutionnelle de l'objet « Parc naturel régional » par les grands corps de l'Etat s'inscrit dans une durée relativement longue et connaît des évolutions, des tâtonnements, une gestion empirique et pragmatique, les porteurs du projet oscillant entre la définition théorique d'une institution nouvelle et des tentatives d'application sur divers sites et régions françaises. Au milieu des années 1960, au moment où la protection de la nature se complexifie, où elle sort de la simple analyse d'espaces naturels menacés qu'il faudrait soustraire à la dégradation inéluctable des hommes, beaucoup d'acteurs de ce dossier ne parviennent plus à se différencier nettement de la question de l'aménagement du territoire au sens large. C'est pour cette raison que les Parcs naturels régionaux, dès leur démarrage, s'éloignent de cette posture protectionniste, sans s'en détacher. Ils entretiennent dès l'origine -et encore aujourd'hui - une certaine ambiguïté quant à l'objet que leur protection vise : la protection des êtres vivants et des espèces menacées, celle des paysages et des écosystèmes, celle des habitats, celle d'un certain type d'interaction entre l'homme et la nature.

### Organisation de la communication

- Les Parcs régionaux : du Parlement aux cabinets ministériels, gestation d'une idée innovante
- Où créer des parcs régionaux en France ? les leçons du terrain
- Comparaisons internationales, modèles étrangers et transferts envisagés
- Penser les parcs régionaux : rôle de l'interdisciplinarité au colloque de Lurs
- L'institutionnalisation des parcs naturels régionaux : du CIAT au Décret

## **2. Barroca, Marco : Les programmes scolaires : de l'Éducation à l'environnement vers l'éducation au développement durable (1970 - aujourd'hui).**

La prise de conscience progressive de l'importance fondamentale des questions environnementales au cours des années 70 s'est accompagnée dès le début d'une prise en compte du rôle majeur des questions éducatives. Ainsi, un des 26 principes de la déclaration finale de la Conférence de Stockholm de 1972 affirme qu'« il est essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement (...) ». Ce principe se traduit par la mise en place en 1977 d'une circulaire sur l'« instruction générale sur l'éducation des élèves en matière d'environnement ». Cette approche d'éducation à l'environnement va perdurer dans le système éducatif français jusqu'en 2004 et la sortie de la première circulaire de généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable. Celle-ci replace l'étude de l'environnement dans la perspective du développement durable, défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Malgré cette évolution, il existe une constante depuis les années 70 : que l'on parle de l'éducation à l'environnement ou de l'éducation au développement durable (EDD), l'enseignement est toujours vu comme interdisciplinaire. L'analyse des programmes officiels révèle que la part consacrée au développement durable est de plus en plus prégnante. Cependant cette analyse souligne aussi la faible lisibilité des thématiques d'EDD et le manque de cohérence à la fois dans la progression disciplinaire et dans les possibilités de travaux interdisciplinaires.

L'étude des textes officiels (circulaires, programmes de l'école élémentaire, du collège et du lycée) conduit ainsi à éclairer la mise en place depuis plus de 30 ans en France d'un enseignement de l'environnement et du développement durable. Cette analyse permet aussi de comparer la situation et les choix français avec celle d'autres pays. Le choix se portera essentiellement sur le Canada et en particulier l'Ontario. Ce pays est souvent cité en France comme un exemple en terme d'EDD. La comparaison permettra de mettre en évidence les particularités et les différences des documents officiels de France et d'Ontario et de s'interroger sur les conséquences pour leur mise en œuvre dans le contexte scolaire.

## **3. Basset, Karine : Réflexions sur un cas exemplaire de la « singularité française » : l'invention du Parc national des Cévennes (1955-1970)**

Le Parc national des Cévennes, quatrième des parcs nationaux métropolitains, occupe une place singulière dans le questionnement sur les spécificités françaises éventuelles de la protection de la nature. La création officielle, en 1970, de ce parc national sur un espace de moyenne montagne habité, fut en effet tour à tour décriée par les uns, comme contraire aux règles internationales élémentaires concernant la protection de la nature, et revendiquée par les autres comme à la fois exemplaire et définitoire d'un modèle de « Parc à la française » (Larrère), à savoir la traduction la plus fidèle de « l'esprit » de la loi du 22 juillet 1960 sur les parcs nationaux.

Nous proposons une réflexion sur l'identité paradoxale de ce parc, en faisant retour sur les conditions de sa longue gestation (15 ans), sur les acteurs qui l'ont porté et sur les temps forts de son élaboration. Nous tenterons ainsi de montrer que l'histoire de l'invention du Parc national des

Cévennes témoigne – davantage sans doute que d'un modèle spécifiquement français d'espace protégé – de particularités réelles du rapport de la société française contemporaine à la nature et à l'environnement ; des particularités qui nous semblent tenir, notamment, à la place occupée par la paysannerie et la société rurale comme figures du récit national.

#### **4. Benhammou, Farid (avec Jean-Pierre Raffin) : Cohabiter avec l'ours, le lynx et le loup : le rôle historique et stratégique des associations de protection de la nature.**

Comme dans beaucoup de causes environnementales, les associations de protection de la nature ont été stratégiques dans la protection des grands prédateurs en France. L'ours, le lynx et le loup sont des symboles puissants de la diversité biologique mais posent souvent des contraintes aux activités humaines. L'objectif de notre propos est de voir dans un premier temps l'historique des luttes liées à ces espèces depuis les années 1970. Elles sont représentatives de l'émergence d'une société civile locale et nationale qui doit faire face à de multiples résistances émanant d'acteurs agricoles ou d'acteurs au sein des pouvoirs publics. Le cas de l'ours est, à cet égard, assez symptomatique dans la mesure où la défense des derniers spécimens autochtones relève de vrais conflits géopolitiques locaux. L'accompagnement et la promotion des retours (réintroduction de l'ours à partir de 1996, retour et réintroduction du lynx dans les années 1980, retour naturel du loup en 1992) ont ainsi connu des hauts et des bas en rapport avec l'évolution des rapports de force et des attermoissements des pouvoirs publics. L'autre point majeur de notre proposition repose sur le rôle stratégique des associations dans la prise en compte de la contrainte. Alors qu'on les accuse de vouloir une nature sans homme, les structures associatives ont été les premières à mettre en place les structures d'indemnités et à initier une réflexion précoce sur les moyens de protection de l'élevage. Elles ont ainsi été des acteurs favorisant l'action des pouvoirs publics et le dialogue avec des professionnels agricoles historiquement opposés à ces espèces.

#### **5. Blanc, Guillaume : Construire la nature et protéger la nation : l'exemple des parcs nationaux des Cévennes, Pyrénées et Vanoise (1960-2006).**

À travers l'histoire des parcs nationaux des Cévennes, Pyrénées et Vanoise transparaît l'une des particularités majeures de la protection de la nature et de l'environnement en France, à savoir qu'au-delà de la nature préservée par et pour la nation, c'est l'identité que celle-ci symbolise qui est protégée. Appréhendant le paysage naturel comme artefact d'une France agraire menacée de disparition, l'État gestionnaire investit ces espaces montagnards et les façonne dans leur matérialité comme dans leurs représentations en tant que témoins vivants de la ruralité française. Ce dernier s'évertue ainsi progressivement à enraceriner une identité nationale traditionnelle dans le territoire vécu et expérimenté, et ce afin d'en faire une donnée aussi naturelle et permanente que le milieu protégé.

Ce processus débute au lendemain de la Seconde guerre mondiale lorsque, avec la transformation sans précédent des campagnes françaises, le champ des éléments susceptibles de remémorer le passé national s'étend au paysage rural jugé refuge authentique de valeurs en voie de disparition. Pareille perception justifie dès lors un travail des parcs centré sur le milieu physique comme sur l'occupation humaine de ce dernier : il s'agit pour leurs responsables de rétablir « l'équilibre » du milieu, par le

biais de la réintroduction d'espèces mais aussi de la restauration de fermes et de hameaux. L'on assiste ainsi au cours des années 1960 et 1970 à un investissement national de la nature destiné à sauvegarder un patrimoine reflet d'une certaine identité française, celle des bergers, des villages de cinq-cents habitants, des hameaux isolés et des espaces où l'on peut encore apercevoir aigles, castors et bouquetins. À partir des années 1980 les gestionnaires des parcs s'investissent alors de manière exclusive dans une politique de protection de cultures locales indissociables de leur support naturel, le maintien des pratiques traditionnelles et de l'identité rurale figurant depuis au rang des principaux objectifs de leur politique. Les responsables des parcs s'efforcent ainsi aujourd'hui de faire connaître l'espace dont ils ont la charge, mais aussi et surtout d'influer sur la façon dont il convient de l'expérimenter et de le ressentir. À travers son parcours, il importe à l'État que les visiteurs voient en un parc national le symbole, authentique puisque naturel, d'une France agraire atemporelle.

Cette évolution atteste de la mise en cohérence de la narration nationale, et ce dans le contexte bien particulier de la fièvre patrimoniale qui gagne la France des années 1980 et 1990. Véritables lieux de mémoire façonnés par un travail et un discours sur la nature, les parcs nationaux ont progressivement été érigés en « territoires-patrimoines » destinés, par l'expérience à grande échelle de la beauté naturelle, à renforcer l'amour d'un territoire plus vaste, celui de la nation.

## **6. Boy, Daniel: Les acteurs du Grenelle de l'environnement.**

Dans le cadre d'un contrat de recherche entre Sciences Po et le MEEDDM ("Concertation Décision Environnement") j'étudie la sociologie des participants au Grenelle de l'environnement. Cette recherche se fonde sur les données disponibles concernant les membres des "Groupes de Travail" des "Tables rondes" et des "Comités Opérationnels" du Grenelle, soit au total environ 1500 individus. Une base de données a été constituée à partir des informations disponibles sur le site du MEEDDM et plus largement sur le web.

La logique du Grenelle est fondée sur le principe d'une gouvernance à cinq, Etat, Collectivités locales, Associations de défense de l'environnement, représentants des salariés, représentants des entreprises. Cette configuration d'acteurs est donc réputée aujourd'hui constituer le moteur des politiques d'environnement, avant que le relais ne soit passé au pouvoir législatif pour l'élaboration des différentes lois Grenelle. Dans quelle mesure ce dispositif est-il significatif d'un renouvellement des acteurs en charge des politiques d'environnement en France ? Les différents "collèges" représentant les partenaires de la gouvernance à cinq sont-ils également représentés dans toutes les instances du Grenelle. Quelles sont les traits caractéristiques de la population du Grenelle en termes de statut social, positions professionnelles, filières d'éducation, indicateurs de notoriété etc ? Ces traits spécifiques semblent-ils révélateurs d'un processus de démocratisation des politiques d'environnement ?

## **7. Bozonet, Jean-Paul : Pratiques et représentations en matière de protection de la nature : la France parmi les autres pays de l'UE (1981-2008)**

Voici maintenant 30 années que les chercheurs en sociologie et science politique disposent d'une base de données chiffrées concernant l'écologisme en Europe. En effet, les quatre enquêtes successives « *European Values Survey* » (EVS) de 1981, 1990, 1999 et 2008, bien qu'elles contiennent peu de questions sur ce thème, fournissent un matériau intéressant et crédible pour

l'étude des pratiques et représentations en matière de protection de la nature. Nous proposons ici une présentation synthétique de la place de la France parmi les autres nations européennes sur cette question, laquelle sera examinée dans son évolution historique au cours des trois dernières décennies, et du point de vue de la société civile plutôt que de l'action des pouvoirs publics.

Les données EVS permettent de mesurer assez précisément les pratiques qui constituent les activités de base des mouvements écologistes : l'appartenance associative, le bénévolat dans une organisation écologiste ou les efforts que les citoyens sont prêts à fournir pour la protection de l'environnement. Grâce à l'enquête de 2008, elles donnent aussi une assez bonne idée des représentations que se font les Français et les Européens en général, sur la place de la nature dans les grandes conceptions du monde contemporaines. La richesse des questionnaires par ailleurs permet de connaître non seulement les caractéristiques sociodémographiques de l'écologisme, mais aussi comment celui-ci est lié à ces conceptions du monde et leurs systèmes de valeurs propres. Ces résultats nous conduiront notamment à distinguer les traits spécifiques de l'écocentrisme au niveau idéologique, de l'environnementalisme engagé dans les pratiques « écocitoyennes » et de l'écologie politique du vote vert.

Enfin les quatre enquêtes EVS qui en 1981 ne concernaient que les principaux pays d'Europe occidentale, ont été étendues à près de 50 pays européens en 2008. Les données ayant été recueillies dans des conditions scientifiques comparables, tant au sein des différents pays que sur la durée depuis 1981, il est possible d'avoir une idée assez solide de l'évolution. Ceci permet de situer la France parmi ses voisins, et en particulier de répondre à un certain nombre d'interrogations sur la place particulière de notre pays par rapport aux cultures politiques des différentes zones européennes, d'en retracer l'histoire récente, et de réfuter au passage quelques idées reçues.

## **8. Brightman, Marc: le parc amazonien de Guyane**

The Parc amazonien de Guyane is France's largest protected area, and the only significant tropical forest reserve under the direct jurisdiction of a European Union state. Having first been announced at the Earth Summit in Rio de Janeiro by the President of the Republic, the project was neglected before being relaunched at the Johannesburg Earth Summit in 2002, the culmination of a long period of debate and evolution in French official attitudes towards indigenous peoples and the environment. It was created in 2007 after a long period of negotiation involving the conjunction of the singularities of France's constitutional attitude towards the ownership and control of resources and treatment of individuals with some of the most significant tendencies in global conservation. For many decades a blanket special interdiction applied to the entire southern section of Guyane, a zone populated by several indigenous groups, especially the Waiãpi and Wayana, and coveted by actors interested in subsoil resources, particularly gold. In this presentation I discuss the parts played by the French State, the corporate and informal mining sectors and the indigenous rights movement in devising the nature protection regime that finally emerged. I reflect on the relationship between France and global tendencies in business and civil society. Finally, I consider the role of science in the context of discourses of climate change, and offer some concluding remarks on the potential role for Payments for Ecosystem Services (PES) and the UN's REDD (Reducing Emissions from Deforestation and Degradation) scheme as constituting a way of satisfying demands for protected areas to be economically justifiable.

## **9. Buton, Philippe : "Le débat écologiste dans l'extrême-gauche dans les années 1968".**



Cette communication partirait de plusieurs hypothèses : l'extrême-gauche des années 68 s'exprimant majoritairement avec un langage daté et des références idéologiques et culturelles tournées vers le passé (pour l'essentiel un marxisme économiste), elle n'est pas réceptive aux préoccupations écologistes. Progressivement et discrètement, ses préoccupations apparaissent : c'est le débat écologiste. Et, en retour, ces préoccupations perturbent grandement ses organisations, facilitant leur ringardisation et leur progressive marginalisation. Cette communication s'appuiera sur deux sources majeures : la presse de ces organisations et leurs archives lorsque celles-ci sont disponibles, ce qui est le cas par exemple pour le PSU ou pour certaines organisations maoïstes ou trotskistes.

## **10. Charvollin, Florian: La donnée, le protocole et les styles nationaux de quantification de la nature, prélude aux mesures de protection : une comparaison France/Etats-Unis**

Pour protéger efficacement la nature, il est de plus en plus fait recours aux bases de données quantitatives que les opérateurs publics sont capables de mobiliser sur de larges portions du territoire. C'est à partir de ces bases qu'on peut évaluer les espèces et les espaces pour édicter des règles de protection. Ce nouvel usage qui reprend, de loin, le catalogage du vivant (Dagognet 1970) suppose de disposer d'une force de travail à la fois étendue et fiable statistiquement, d'où la question de la mobilisation amateur, et son corollaire la mise au point de protocoles servant à la fois à satisfaire le dilettante et à anticiper l'usage que la puissance publique pourrait en faire.

Ma communication portera sur des manières contrastées, françaises et nord-américaines, de construire la relation à l'amateur et le protocole de collecte, dans le cadre du renouveau qui semble mondial, des « sciences citoyennes ». Il s'agira de voir comment des dispositifs différents, pris dans des cultures différentes et dans des arrangements institutionnels différents, aboutissent à des nuances dans la mise au point des protocoles, mais en revanche, marquent une véritable internationale de la science, si on regarde la présence insistante de certains détails protocolaires, de l'interopérabilité de ces bases de données et du jeu d'importation des techniques d'un pays à l'autre.

## **11. Chansigaud, Valérie : La protection des oiseaux en France (1844-1912).**

À la veille de la Première Guerre mondiale, les sociétés de protection des oiseaux sont, parmi les structures de la société civile, celles qui regroupent le plus de membres (plusieurs dizaines de milliers de membres au Royaume-Uni, en Allemagne et aux États-Unis). En France, le phénomène est bien plus tardif et semble moins vigoureux : la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ne rassemble guère que quelques centaines de personnes à sa création en 1912. La protection des oiseaux a été l'un des éléments clés de l'émergence de la conservation de l'environnement naturel au XIXe siècle. Elle a été particulièrement étudiée dans les pays anglo-saxons, soit de façon spécifique, soit comme constituante du vaste mouvement en faveur de la conservation de la nature. Cette communication propose de dresser un inventaire préparatoire des différents acteurs en France (principalement chasseurs, membres de la SPA, sociétés savantes comme la Société d'acclimatation), de leurs actions et de leurs publications. La période étudiée va de la grande loi sur la chasse de 1844 à la création de la LPO en 1912. L'étude des protecteurs des oiseaux en France permet d'aborder une série de questions, principalement sur la nature des acteurs s'intéressant à la conservation de l'environnement naturel : comment évaluer un mouvement qui ne se traduit pas par la création d'une structure sociale autonome ? comment alors reconnaître les acteurs de ce mouvement ? comment comprendre les motivations d'acteurs qui paraissent, à nos yeux, antagonistes ? existe-t-il des

différences entre villes et campagnes ou entre métropole et colonies ? enfin, quelles sont les différences entre la France et l'étranger dans les discours comme dans les pratiques ?

## **12. Charles, Lionel (avec Bernard Kalaora) : Protection de la nature et environnement en France : une dynamique inaboutie**

Paradoxalement, une des caractéristiques de la protection de la nature en France, semble avoir été sa méconnaissance de l'environnement, alors que les deux termes sont en général assez largement identifiés l'un à l'autre. Le mouvement social qui porte l'émergence de l'environnement dans le monde français dans les années soixante trouve son ancrage dans la perception d'une nature menacée par les activités humaines et l'explosion du développement technologique, industriel et économique qui a fait suite à la guerre. À ce moment, où le contenu de la notion d'environnement apparaît relativement imprécis, la protection de la nature en est le référent premier au point d'y réduire l'environnement, dans la seule logique de la protection. Si l'on regarde plus en détail la genèse des mises en œuvre institutionnelles à l'époque, loin d'y voir un approfondissement de la notion d'environnement et la mise à jour de la dynamique réflexive qui lui est inhérente, on note au contraire les continuités à la fois institutionnelle, culturelles et sociales avec les réalités antérieures, le poids de l'administration des eaux et forêts, l'intervention autoritaire auprès des populations à peine consultées, voire l'héritage colonial (Selmi). La dynamique opératoire qui anime ces démarches n'a guère de fondement écologique, elle est géographique et structurale, scientifiquement fixiste et naturaliste, socialement élitiste, esthétique et moralisante voire identitaire, ce qu'illustre au premier chef la création des parcs nationaux. Elle est plus directement liée à l'aménagement du territoire pour ce qui est des parcs naturels régionaux, dans l'anticipation d'une croissance urbaine reposant sur une image implicite très négative de la ville, promouvant la mise en place en proximité de lieux de nature offerts au loisir et au ressourcement des populations. C'est aussi dans une logique d'aménagement que la DATAR est amenée à envisager et à mettre sur pied le Conservatoire du littoral (1975) dont le modèle est pour une part emprunté au National Trust anglais et dont la stratégie repose sur une vision foncière et d'acquisition plutôt qu'écologique et environnementale. Ce n'est qu'en 1976 que les réserves naturelles trouvent leur première structuration institutionnelle précise, avec cette fois-ci un souci écologique plus prononcé et des modes de gestion davantage partagés. Avec la montée des préoccupations environnementales à la fin des années 70 et dans les années 80, l'émergence des problématiques globales, l'arrivée sur le devant de la scène des notions de risque et de vulnérabilité, l'acculturation progressive à l'écologie, le renouvellement du champ de la conservation et l'apparition de la notion de biodiversité, les initiatives européennes - en particulier la directive habitats -, ce système va lentement évoluer dans ses conceptions et ses modalités de fonctionnement, en intégrant progressivement tout un ensemble de préoccupations absentes au départ : accueil des publics, contacts et relations avec les populations et les activités concernées, affirmation des préoccupations scientifiques, structuration institutionnelle, formations, gestion des personnels, etc. Mais son épistémè reste inchangée. Dans les années 80, l'environnement prend consistance, non pas tant sur le plan culturel et social qu'en tant que réalité institutionnelle autour d'un ministère sans grand pouvoir ni moyens, créé en 1971, qui va progressivement agréger autour de lui un ensemble hétérogène de compétences d'ordre essentiellement technique et assurer une continuité face à la complexification des problématiques, la montée des difficultés et des risques. À aucun moment ne sera mise en œuvre une réflexion générale sur la notion d'environnement et les logiques de son déploiement, dont il sera nécessaire de reconstituer patiemment la genèse dans le monde anglo-saxon où elle a son origine, identifier ses ancrages précoces dans l'empirisme et sa reconnaissance de la sensation et du sensible, la part qu'y ont la médecine et la santé au XVIIIème siècle, le sentiment de la nature naissant et le développement de l'hygiénisme urbain au XVIIIème siècle avant celui de la santé publique et de la protection de la nature au XIXème siècle, pour mieux

appréhender ensuite les limites de ses avatars dans le monde français. Témoigne de ce déficit l'absence d'une histoire de l'environnement en France, alors que la plupart des pays ont développé des travaux de ce type, souvent de grande ampleur et d'un fort intérêt.

### **13. Dard, Olivier : L'écologie de Bertrand de Jouvenel**

Si Bertrand de Jouvenel (1903-1987) est connu pour sa participation controversée au bouillonnement intellectuel et politique des années trente (de ses engagements au parti radical à son adhésion avant la guerre au parti populaire français), son œuvre de théoricien politique qui fait de lui une des figures majeures de la pensée libérale de l'après 1945 (en attestent ses essais *Du pouvoir*, 1945 et *De la Souveraineté*, 1955), il a été également considéré, au moins en France, comme un des fondateurs de l'écologie politique.

L'objet de cette contribution est d'analyser les fondements et les grandes lignes de l'écologie politique de Bertrand de Jouvenel qui devient un des marqueurs majeurs de sa pensée à partir de la fin des années cinquante et dont les aspects principaux sont présentés dans son ouvrage *Arcadie. Essais sur le mieux vivre* (1968). Il s'agira en particulier de s'attacher à la relation que Bertrand de Jouvenel noue entre écologie et économie et de questionner l'originalité de son propos par rapport aux écrits écologiques de son temps. Par delà l'exemple de Bertrand de Jouvenel, cette communication entend s'interroger sur la nature de la relation entre les relèves des années trente et l'écologie pour montrer que la singularité, souvent pointée, de l'itinéraire jouvenelien ne saurait conduire à négliger un phénomène plus collectif. Ainsi, bien des figures, notamment spiritualistes des relèves des années trente (à commencer par Denis de Rougemont) ont également joué un rôle dans le développement de l'écologie en France.

### **14. Degron, Robin : Les rapports sur l'environnement en France - Evolutions et perspectives**

Inspirés par l'esprit du Sommet de la Terre et la lettre de la Convention d'Aarhus sur l'information environnementale du public, les rapports sur l'environnement sont à la fois porteurs d'informations sur les modifications de notre environnement et représentent, par eux mêmes, l'évolution de la perception de l'environnement en France dans un contexte technologique changeant. Analyses du medium et du media sont ainsi intimement mêlées.

A l'aube du Grenelle de l'environnement, l'édition 2010 du rapport sur l'environnement marque une rupture, sur le fond, dans l'appréciation de l'état des milieux et des pressions qu'ils subissent ainsi que dans la perception socio-économique de l'environnement par les acteurs de la société française. Sur la forme, il tire partie des avancées des NTIC et apparaît comme une fenêtre grande ouverte sur les gisements de données que recèlent désormais l'espace numérique.

La mise en oeuvre du Grenelle couplée avec les développements concomitant de la décentralisation et de la construction européenne en matière environnementale devraient profondément affecter les évolutions à venir de ce rapport quadriennal et souligner le poids croissant d'une approche multiscalaire de ce type de reportage, notamment en France. Le courant de dématérialisation que connaît l'information environnementale devrait par ailleurs continuer de produire des effets de plus en plus marqués."

## 15. Delporte, Christian : Protection de l'environnement et télévision, en France : les années 1960-1970

La communication tentera de comprendre le rôle de la télévision dans la prise de conscience et la construction des représentations environnementales. Comment se fait-elle écho des initiatives en matière de protection de la nature et de l'environnement, comment agit-elle comme un filtre interprétatif, comment, à son tour, oriente-t-elle le débat public (cf. "La France défigurée" de Péricard et Bériot)? La communication, bien entendu, s'appuiera sur un corpus d'images et un montage sera proposé lors du colloque.

## 16. Dupuy, Michel : La nature à la télévision française

Dans les colloques consacrés à la protection de la nature, lorsqu'il s'agit de montrer le retard français, l'exemple étranger est souvent mis en avant tant au niveau des aménagements (parcs naturels de Yellowstone) ou bien de la prise de conscience des enjeux environnementaux. Toutefois, mes études menées sur le traitement de la forêt à la télévision française à propos des tempêtes, des incendies et de la biodiversité montrent que les conceptions et les thèmes abordés ne divergent guère de ce qui est constaté dans les rares études du même type menées à l'étranger<sup>1</sup>.

En premier lieu, l'idée d'une forêt victime. Cette conception d'une nature victime des agressions de l'homme ou de la nature (tempêtes) surgit dans la première moitié des années 80. Ainsi la forêt amazonienne cesse d'être un enfer vert pour devenir l'objet d'une déforestation intense qui menace l'équilibre même de la planète. L'expression de catastrophe écologique émerge à cette période. Ainsi l'incendie ne détruit plus seulement des hectares de forêt mais une faune, un écosystème. Si la nature insolite, curieuse était représentée dans les émissions animalières, elle n'avait guère conquis le JT. Ce seuil est passé à partir de 2004, ce qui coïncide avec l'émergence du concept de biodiversité à la télévision française. Ce n'est plus seulement une nature en crise qui est mise en avant notamment lors des incendies de forêt, mais son aspect insolite, merveilleux. Une curiosité se fait jour à l'égard d'espèces réintroduites comme l'auroch en forêt de Rambouillet, des plantes sur le bord des routes, etc. Surtout l'environnement devient un thème récurrent dans les JT.

L'intérêt pour l'environnement est accompagné par un discours porteur de quatre représentations. Une nature vengeresse d'un ordre voulu par l'homme, représentation ancienne déjà présente dans les actualités cinématographiques et reprise régulièrement. La tempête abat les forêts artificielles pour réinstaurer le sauvage. Seconde représentation, l'homme envisagé comme un être biologique est placé au centre du processus de destruction. Troisième représentation : la nature possède une valeur économique, un capital qu'il faut préserver. Enfin, elle possède une dimension sacrée et tout un discours religieux se greffe sur elle, où il est question d'apocalypse, d'arche de Noé, etc. Ce constat opéré au travers des études menées sur la télévision, montre ainsi une sensibilité de la société française à l'égard de l'environnement qui s'opère notamment dans la seconde moitié des années 1980. Sur ce plan, la télévision agit comme un révélateur des tendances lourdes de la société. Les thèmes abordés, le discours porté sur la nature n'est guère éloigné de ce qui a été constaté au Canada par G. Wall tant au niveau du rythme que des thèmes<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dupuy M., Dassié V., "Mobiliser l'opinion après la tempête : la forêt victime", in A. Corvol (éd.), *Tempêtes sur la forêt française XVIe-XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2005, pp. 167-176 ; Dupuy M., « Géographie médiatique des feux de forêt à l'étranger, 1913-2005 », *Forêt, Environnement et Société XVIe-XXe siècle, Cahier d'Etudes* n° 18, 2008, pp. 17-26 ; Dupuy M., *Traitement et représentation du concept de biodiversité à la télévision*, 2009, IHMC-INRA, Paris, p. 92.

<sup>2</sup> Wall G., „Science, Nature, and *The Nature of Things*: An Instance of Canadian Environmental Discourse, 1960-1994“, *Cahiers canadiens de sociologie*, 24 (1), 1999, pp. 53-85.

## **17. Farmer, Sarah: Peasant Memoir and the Postwar Transformation of Rural France**

French society's relationship to nature in the nineteenth and twentieth centuries was brokered by both the presence and the image of the peasant. Whereas Americans have idealized the wilderness, the French have admired a working landscape--one cultivated by a peasant who was part of the land and knew its ways.

The patterns of life and traditions that sustained such landscapes broke down in the mid-twentieth century when the French industrialized their agricultural production so rapidly and so thoroughly that, from 1949 – 1968, 70,000-80,000 people left the land each year. European integration and globalization brought to a peak the long-term “rural exodus” that had started in the early nineteenth century. In *The Light-Green Society*, Michael Bess recognized the “nostalgia and ambivalence” that this upheaval provoked. He points out that “One cannot fully understand the environmental movement in France unless one takes into account this collapse of a peasant way of life and the strong cultural reaction it provoked.” (p. 40).

My paper examines an important reaction to the collapse of peasant life: the publication and runaway success in the 1970s of the life stories of individuals who considered themselves peasants or of a peasant milieu. Parisian publishing houses launched book series devoted to the genre. These collections clearly cast the authors and their writings as a kind of cultural and social patrimony. However, I argue that the popularity of such authors as Emilie Carles (*La soupe aux herbes sauvages*, 1977) and Pierre-Jakez Hélias (*The Horse of Pride*, 1975) was not only due to nostalgia. Bestselling peasant authors, some of whom became media celebrities, not only described the old ways but also engaged contemporary concerns that May '68 had put on the agenda such as regionalism, ecological concerns, and feminism. They spoke to concerns of the moment. As transitional figures they reassured French people that one could safely inhabit modern times while remaining connected to a rural past. They demonstrated that the dual existence was possible as they had done this themselves. Though some models claimed that peasants had become Frenchmen and that the civilization of urban France had done away with local cultures, individuals that readers could now get to know through books and on television, promised otherwise. They served a unique role in the society that produced a “light-green” response to the seismic shifts of the *trente glorieuses* and warrant our close attention.

## **18. Frioux, Stéphane : Les batailles de l'eau et de l'air purs. Transferts techniques ou scientifiques internationaux et politiques d'amélioration de l'environnement urbain en France des années 1900 aux années 1960**

Cette proposition de communication entre dans le cadre d'une réponse à deux des questions mises en avant dans l'appel à communication :

- Dans quelle mesure la France s'est-elle inspirée de concepts, de doctrines et d'expériences étrangères pour mettre en place ses politiques de protection de la nature et de l'environnement ?
- Qu'en est-il du prétendu retard français en la matière, notamment par rapport à nos voisins britanniques ou allemands ?

Au tournant du XXe siècle, époque de naissance de la « technique sanitaire » chargée d'épurer l'eau, de traiter les déchets, de purifier l'air ambiant, un domaine technique d'action sur l'environnement (essentiellement urbain) se constitue en France, en partie grâce à des connexions internationales. De

nombreux petits entrepreneurs, innovants, cherchent à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de faire appel à leurs procédés, dans le sillage de la loi de 1902 sur la protection de la santé publique. Au sein de sociétés savantes spécialisées, ils rencontrent des hygiénistes, et tentent de monter des groupes de pression pour l'amélioration de cette loi, ou la préparation de lois censées améliorer le développement de l'hygiène publique en France. On s'intéressera au contenu de ces projets de loi et à la façon dont les exemples étrangers sont présentés et exploités dans ces textes. Y a-t-il un "retard" français, par rapport à d'autres pays industrialisés, dans le domaine de la protection réglementaire des cours d'eau, par exemple ?

D'autre part, après avoir montré comment le milieu de la technique sanitaire, comme celui de la protection des paysages ou de l'évolution du savoir scientifique et médical est très tôt internationalisé, on s'interrogera sur la place tenue, notamment pendant l'entre-deux-guerres, par les mesures administratives françaises, en matière de technique sanitaire urbaine, par rapport aux situations décrites concernant les pays étrangers ; on exploitera pour cela les actes de congrès internationaux, les périodiques spécialisés, les rapports de voyages d'études.

On prolongera l'attention portée aux interactions entre les spécialistes français de l'hygiène publique et leurs homologues étrangers jusqu'à l'orée des années 1960, afin de voir dans quelle mesure les questions d'amélioration de l'environnement urbain, en particulier la lutte contre la pollution atmosphérique, qui devient, à côté ou à la place de l'eau, un problème de santé publique, s'inscrivent dans le renforcement d'une communauté internationale (Organisation Mondiale de la Santé, OECE, Conseil de l'Europe) qui précède la mise à l'agenda des questions environnementales au tournant de la décennie 1970 (la conférence internationale de Stockholm sur l'environnement est décidée, par exemple, en 1968).

Au fil de ce parcours embrassant plusieurs régimes politiques et franchissant les deux guerres mondiales, on espère proposer des pistes d'explication sur les décalages constatés entre la législation française et celle de ses voisins anglo-saxons et germaniques, mais aussi mettre en valeur certaines spécificités nationales dans le rapport entre sociétés, techniques et environnement.

## **19. Jacob, Jean : Les natures changeantes de l'écologie politique en France**

Il est temps de démentir l'adage selon lequel l'herbe serait toujours plus verte ailleurs, et notamment aux Etats-Unis. Car, en effet, la France n'est pas, contrairement aux idées reçues, une terre aride en réflexions écologistes. Dès les années 70 on y voit même s'y structurer de véritables écoles, nourries de théories voire de philosophies très solides. Certaines d'entre-elles ont choisi de se centrer sur les variables sociales de la question environnementale. Mais d'autres, au contraire, ont privilégié une interrogation plus radicale, en interrogeant fondamentalement les rapports nature/culture. Cette interrogation a été au coeur de trois nébuleuses, qui ont, chacune, fécondé l'écologie politique. Une première nébuleuse a pris corps dans l'Est de la France. Autour de la figure du naturaliste suisse Robert Hainard, elle a défendu une forme de naturalisme conservateur. Opposant rigoureusement nature et culture, elle a développé une philosophie originale, intimant à l'homme d'adopter "une morale à la mesure de sa puissance". Concrètement, cette nébuleuse manifeste un attachement vif à la protection d'espaces naturels.

Une autre nébuleuse s'est développée dans la région bordelaise, notamment autour de la figure de Jacques Ellul. Pourtant, ce n'est pas lui mais un ami proche, Bernard Charbonneau, qui développera

une réflexion ample sur la nature. Il l'inscrira dans le cadre d'une interrogation plus large sur la modernité. Pour Bernard Charbonneau, la modernité a en réalité outrancièrement arraché l'homme à son environnement naturel en le dépossédant en définitive de toute prise sur le réel. Bernard Charbonneau militait par conséquent pour une renaissance d'entités politiques plus proches de l'homme concret, et de la campagne.

A Paris, l'effervescence post-soixante-huitarde a généré l'émergence d'Amis de la Terre français. Nourris de débats enfiévrés, d'ethnologie, ils ont prêté une attention particulière aux thèses du sociologue Serge Moscovici.

Remettant en cause la fiction théorique d'une coupure nature/culture, ce dernier a développé un naturalisme qui a subverti jusqu'aux assises philosophiques d'une certaine modernité. Dans une perspective libertaire, il a ainsi dénoncé une "société contre nature" en militant pour une réhabilitation des instincts naturels, faussement et injustement diabolisés.

## **20. Jonin, Max (et Maurice Le Démézet) : La protection de l'eau en Bretagne : Eau et Rivières de Bretagne**

S'il est une association de protection de l'environnement dont l'action peut être considérée comme exemplaire en Bretagne depuis sa création en 1969, c'est bien l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne (APPSB) devenue, en 1984, Eau et Rivières de Bretagne (ERB).

L'APPSB est fondée par des pêcheurs de truites et de saumons en colère - pour certains membres de la SEPNB – irrités de constater la dégradation de la qualité piscicole des rivières liée au développement des pratiques néfastes de l'agriculture intensive (productiviste-industrielle) en Bretagne. C'est alors clairement la défense de leur « pré carré ». Très vite cependant, ils se rendent compte que la qualité des cours d'eau est d'abord tributaire de la qualité de l'eau et ils engagent le combat pour la qualité de l'eau. Dès lors, pour les bretons, l'APPSB puis ERB sera très vite reconnue comme le chevalier blanc pour l'obtention d'une eau de qualité.

D'un groupe de pression de défense d'un intérêt particulier – la pêche de loisirs – on passe à une association de militants qui luttent pour la qualité de l'eau et entend représenter l'intérêt général des consommateurs de la ressource, c'est-à-dire de l'ensemble de la population bretonne et de nombre d'activités économiques. Eau et Rivières de Bretagne va réussir la gageure de développer une expertise scientifique indépendante remarquable sur l'eau et les rivières ainsi qu'une expertise et une expérience juridique qui vont se révéler redoutables aussi bien contre les responsables des pollutions (agriculture, industriels, pisciculteurs, etc...) mais aussi contre les responsables politiques ou administratifs coupables au mieux de ne rien faire, au pire de systématiquement privilégier l'économie de court terme au détriment d'un développement durable et d'une nécessaire protection d'une ressource vitale.

La politique de communication de l'association est à tous égards remarquable, utilisant aussi bien les arguments scientifiques que les arguments émotifs, affectifs, esthétiques, visant des publics divers, des décideurs divers aussi différents que les élus locaux, les préfets, le gouvernement mais aussi l'Europe.

Désormais en Bretagne, Eau et Rivières de Bretagne est devenue un acteur totalement incontournable de la gestion de l'eau et de l'environnement.

## **21. Kleitz, Gilles : La protection des espaces naturels et des espèces sauvages dans l'arène politique : discours, postures et négociations dans les années 2000 en France.**

Résumé: la spécificité des approches françaises de PNE tient sans doute de moins en moins aux outils, dont on retrouve les principes partout dans le monde, qu'à la configuration nationale des débats sur la PNE, aux ressorts argumentaires et identitaires de ses acteurs, et à la façon bien française de faire de la politique avec ce sujet. L'évolution récente des outils de la PNE française, leur localisation, leur gouvernance, leur financement et leur mise en œuvre sont analysées comme résultante d'un rapport de force changeant, de discours dominants ou exclus, de la réinvention de certaines lignes historiques, et d'une négociation liée au contexte national particulier sur cette période. L'intervention s'efforce également de mettre en évidence combien les cadres européens et internationaux sont mobilisés par certains acteurs et contribuent aussi à façonner la PNE française. Au final, ce qui est spécifique dans la PNE française n'est pas tant les outils, que l'espace d'action concrète que leur laisse cette négociation ".

## **22. Krautberger, Nicolas : Protéger la nature de l'Algérie française, 1880-1930**

Lorsqu'on désire comprendre les conditions de possibilité de protection des paysages et des espaces naturels en France au cours du XXe siècle, il peut être fructueux de se placer à une échelle internationale. On pense par exemple à l'influence que les idées et les mesures gouvernementales américaines en matière de conservation ont pu avoir sur les forestiers européens dès le milieu du XIXe (la protection officielle des forêts de séquoias du Yosemite, puis Gifford Pinchot et Yellowstone en 1872).

Concernant les conditions de possibilité pratique de telles politiques gouvernementales, cette historiographie conduit implicitement à souligner le rôle central qu'ont joué les appareils administratifs d'État ; dans ces appareils, la constitution de services techniquement spécialisés ; et dans ces services, la constitution de conditions propices à l'émergence de grands fonctionnaires tout à la fois empreints du projet politique global et capables de générer de nouvelles normes de fonctionnement efficaces (NOUGARÈDE, LARRÈRE, POUPARDIN, 1985).

Or, l'historiographie francophone reste relativement silencieuse sur les liens qu'il a pu exister entre colonisation et environnement à l'origine de l'histoire de la protection de la nature dans la société impériale française à la charnière du XIXe et du XXe siècle (POUCHEPADASS (J.), 1993 ; BONNEUIL (C), 1995 ; BOURGUET (M.-N.), 1999). Un peu paradoxalement, les études les plus récentes sur ce sujet sont le fruit d'une dynamique outre-atlantique (FORD (C.), 2004 et 2008 ; DAVIS (D. K.), 2004, 2005 et 2007 ; JENNINGS (E.), 2005) qui tire ses forces d'une historiographie plus ancienne (CROSBY (A.), 1986 ; GROVE (R. H.), 1996). Si les modèles techniques et administratifs de protection de la nature ont certes circulé et se sont échangés à une échelle transnationale (par le biais de congrès internationaux entre 1910 et 1930), on ne peut faire abstraction de l'influence spécifique que les différents schèmes de colonisation nationaux ont pu avoir sur les rapports que les puissances européennes, affrontées à des milieux naturels nouveaux, ont eu avec l'environnement.

Ainsi, en étudiant l'apparition des préoccupations environnementales et la mise en place des premières politiques de conservation des paysages dans l'Algérie coloniale entre 1880 et 1930, il conviendrait de mettre à l'épreuve l'hypothèse selon laquelle il y a eu des motifs et des conditions de patrimonialiser la nature spécifiquement françaises au sein desquels l'Algérie a tenu une place



centrale (liens métropole-colonie de peuplement, colonie-environnement). Si les services administratifs ont eu, tout comme en métropole, un rôle important à jouer (administration forestière), il sera nécessaire de relever que le lobbying pour la protection de la nature en Algérie a permis de réunir sur un même plan : la soif de terre des colons et la *libido sciendi* expérimentale des forestiers et des naturalistes (Ligue pour le reboisement de l'Algérie, Société Nationale de Protection des Paysages et des Colonies, Ligue pour la protection des oiseaux, Société des Sciences Naturelles, Société d'Horticulture, Société Nationale d'acclimatation).

### **23. Lafarge, François (avec Cinzia Profeti) : Les premières lois de protection de la nature en France et en Italie : influences croisées**

La France et l'Italie ont pratiquement adopté en même temps leurs premières lois de protection de la nature. Pour la France il s'agit de la loi du 21 avril 1906 organisant la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique puis de la loi du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Pour l'Italie, il s'agit tout d'abord de lois ponctuelles dans les années 1900 (par exemple, loi relative à la protection de la pinède de Ravenne en 1908) puis de la loi 11 juin 1922, n. 778 sur la protection des beautés naturelle et des immeubles présentant un intérêt historique particulier puis la loi 29 juin 1939, n. 1497 sur la protection des beautés naturelles.

En s'appuyant en particulier sur les travaux parlementaires ainsi que sur les premières jurisprudences rendues dans ce domaine, cette proposition de communication, essentiellement juridique, a pour but de mettre en lumière les influences réciproques qui ont pu s'établir entre les deux systèmes nationaux mis en place. Ces influences seront étudiées dans trois domaines.

Premièrement, l'objet de la protection, en d'autres termes les critères posés par les lois en fonction desquels un bien ou un ensemble de biens pouvaient être soumis à protection. A ce titre on s'attachera d'une part à montrer l'évolution de ces critères au cours de la période considérée mais d'autre part à restituer au critère esthétique toute la place qu'il avait à l'époque (la loi italienne de 1922 « sur la protection des beautés naturelles » est la mise en œuvre juridique des théories esthétiques de Benedetto Croce).

Deuxièmement, les mécanismes de la protection permettant l'identification des biens ou ensembles de biens en fonction des critères précédents. Cet aspect concerne la création d'administrations et de procédures spécialisées grâce auxquelles peut être désigné ce qui est « naturellement beau ».

Troisièmement, le ou les régimes juridiques s'appliquant aux biens identifiés. Une attention particulière sera portée au moment où, dans les deux systèmes, sont introduites des limitations à la propriété privée ; moment qui peut en effet être considéré comme le début d'une « véritable » protection : l'intérêt public de la protection étant dès lors considéré comme supérieur à l'intérêt privé des propriétaires.

### **24. Lanaspèze, Baptiste : « Société Vert Clair » ou Révolution écologique ? La « protection de la nature » à l'ère du développement durable**

Par-delà son évidente nécessité pratique, la notion de «protection de la nature» pose d'importants problèmes philosophiques. Dangereusement complémentaire d'un développement qu'on pourrait laisser saccager le reste du territoire, l'idée de «protéger la nature» prolonge en outre la distinction cartésienne – fondatrice du projet moderne – entre règne humain (de la libre volonté) et règne de la nature (lieu de la nécessité mécanique). Le dernier grand colloque français sur ce thème revendiquait

explicitement la protection de la nature comme le prolongement amendé du projet cartésien (*Maîtres et protecteurs*, Champ Vallon, 1991). «La vocation de la philosophie est pour l'essentiel, dès l'origine, antinaturaliste»: Alain Roger donnait clairement le ton. La «protection» était donc simplement la version contemporaine de la maîtrise cartésienne, et ne remettait donc absolument pas en question la poursuite d'un développement sans complexe.

Le projet de protection de la nature semble emblématique de cette écologie en demi-teinte qui, tout en permettant de sauver quelques zones du désastre, maintient intacts les cadres conceptuels qui ont présidé depuis 2 ou 3 siècles à la mise en œuvre de ce même désastre.

Vingt ans plus tard, la question de la «protection de la nature et de l'environnement» dépasse désormais largement celle de la préservation d'espaces «naturels». La protection de la nature est par exemple aujourd'hui indissociable du développement de la biodiversité en ville (un milieu longtemps considéré comme «non naturel»), de la limitation des émissions des gaz à effet de serre, et plus généralement d'un effort vers une plus grande «durabilité» de nos activités économiques et industrielles. Entre les années 1980 et les années 2000, la notion de protection de la nature a cédé le pas à la question plus vaste de l'inscription de nos sociétés dans la biosphère, et à la notion de développement durable.

Mais le projet contemporain de développement durable est-il vraiment en rupture avec cette écologie du compromis? La réalité contemporaine n'est-elle pas celle d'une «hybridation culture/nature», comme l'affirme Bruno Latour? Les sociétés de demain ne seront-elles pas «vert clair», comme le prétend l'historien américain Michael Bess (auteur *La Société vert clair, Écologie et modernité technologique en France 1960-2000*)?

Ou peut-il aller plus loin et penser, de façon plus radicale, les sociétés humaines et leur développement comme faisant partie de la dynamique de la biosphère?

A travers une présentation critique de l'ouvrage de Michael Bess, nous proposons d'esquisser les bases philosophiques d'une relation radicalement neuve entre nature et société, telles qu'elles sont proposées depuis 30 ans par J. Baird Callicott et d'autres représentants de l'éthique environnementale américaine.

#### Bibliographie

- Michael Bess, *The Light-Green Society: Ecology and Technological Modernity in France, 1960-2000*, University of Chicago Press, 2003.
- J. Baird Callicott, *Éthique de la terre* (postface de Philippe Descola), Éditions Wildproject, 2010.

## **25. Laslaz, Lionel « De la conception centralisatrice à la réforme de 2006 : la parabole singulière des Parcs nationaux en France »**

Cette communication s'intéresse à la spécificité française de la protection de l'environnement, plus précisément dans le domaine des parcs nationaux. Longtemps représentatifs d'une conception très gaullienne et centralisatrice de l'aménagement du territoire dont ils constituent une des formes, les parcs nationaux français ont été l'objet d'âpres discussions à l'issue de la publication du rapport Giran (2003) afin de façonner les contours de la Loi du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, parcs naturels marins et parcs naturels régionaux.

Plusieurs caractéristiques singulières peuvent être identifiées dans la trajectoire qu'ont connue les parcs nationaux français :

- une revendication précoce, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, proposant la transposition du modèle états-unien en France...
- ... mais une réalisation bien ultérieure avec la loi de 1960, et dans la douleur, marquée par de nombreuses difficultés dans un contexte courant de résistances à l'Etat central (Pyrénées,

Cévennes, Alpes) et d'équipement touristique massif caractéristique des Trente Glorieuses et de l'âge d'or de l'aménagement du territoire « à la française » (Plan Neige)

- une prise en compte tardive des attentes locales qui se traduit par des inflexions dans les années 1990
- la nécessité de réformer la loi pour permettre de nouvelles créations de parcs, qui n'étaient pas intervenues depuis 1989 et qui n'aboutissaient pas dans le cas de projets initiés dès le début des années 1990 (Réunion, Guyane, Mer d'Iroise). Se pose désormais la question du rapprochement dans les fonctionnements des Parcs nationaux et parcs naturels régionaux, via l'outil « charte ».
- la volonté, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, de compléter le réseau existant par trois nouveaux parcs complétant les milieux déjà préservés grâce à cet outil.

Cette présentation s'appuie principalement sur le cas des parcs nationaux alpins français (Vanoise, Ecrins, Mercantour) afin de montrer comment les différentes contestations rencontrées par les parcs ont pu contribuer à améliorer l'outil de protection et de gestion qu'ils constituent. Notre démarche de polémogéographie consiste à prouver que, loin d'affaiblir les territoires sur lesquels ils se développent, les conflits environnementaux renforcent, structurent et affirment ces derniers.

## **26. Le Bourhis, Jean-Pierre : La double réunification des eaux : la planification territoriale des eaux à la française entre importation de modèle et émergence d'expériences locales (1960-1990)**

La communication se propose de retracer la genèse d'une composante essentielle du gouvernement de l'eau en France, les dispositifs de planification territoriale de cette ressource naturelle, tels qu'ils se cristallisent notamment dans les lois fondatrices de 1964 et 1992. Ces instruments portent une conception de l'eau comme « patrimoine commun » gérée collectivement par ses usagers au sein de territoires administratifs à base hydrologique. Ils institutionnalisent de ce fait l'eau comme objet de politique publique et créent un secteur d'action publique se juxtaposant à une série de politiques sectorielles (alimentation en eau potable, irrigation agricole, énergie hydro-électrique, prévention des inondations, etc.). Ce trait est caractéristique d'un « modèle français » de politique de l'eau, très précocement installé dans les années 60 et qui se développe durant les décennies suivantes jusqu'à influencer les politiques européennes de l'eau (via la Directive cadre sur l'eau de 2000, instaurant sur le territoire de l'UE des autorités de bassin et une planification territoriale participative).

La communication se propose de revenir sur l'histoire de ce modèle français et de retracer les principales étapes de cette réunification des eaux au sein d'une action publique singulière, en posant comme hypothèse centrale l'existence d'une double tradition. Une première tradition gestionnaire, fortement imprégnée de logique d'aménagement du territoire et de contrôle rationnel des ressources résulte d'une importation de modèles institutionnels américains acclimatés en France par des hauts-fonctionnaires modernistes au début de la Ve République. Cette tradition fonde les bases d'une administration rationnelle des ressources en eau, qui s'épanouit au travers d'institutions (agences de l'eau), de procédures (décret objectifs de qualité, contrat de rivières) et d'outils (inventaire des milieux aquatiques). Une seconde tradition se greffe au tournant des années 80 à la première, à partir d'expériences à base locale fondées sur la maîtrise territoriale des enjeux liés à l'eau. Celle-ci articule, selon des configurations très diversifiées selon les territoires, les interventions d'associations naturalistes ou environnementales, des collectivités engagées dans la défense de leur patrimoine local et d'experts étatiques et de consultants soutenant et aidant à mettre en forme ces expériences.

L'interaction de ces deux traditions et leur hybridation, notamment au moment de la production de cadres législatifs, nous permettra également de rendre compte la prédominance de la « modernisation écologique » caractérisant les politiques françaises d'environnement.

## **27. Luglia, Rémi : La Société d'Acclimatation et le « dépeuplement » des cours d'eaux français (milieu XIXe – milieu XXe siècles): constat d'une nature perturbée par les activités humaines et incapacité à agir efficacement.**

La raréfaction des poissons dans les cours d'eaux français préoccupe la Société d'Acclimatation dès sa création en 1854. Limitée d'abord à un simple constat de la diminution en qualité et en quantité de cette ressource, l'analyse du problème menée par les sociétaires se complexifie progressivement jusqu'à désigner différentes activités humaines comme principales responsables. Concomitamment diverses solutions sont envisagées puis tentées. Certaines d'entre elles sont concrètes (ré-empoissonnement, échelles à poissons, réserves), la plupart sont adressées au législateur (interdictions diverses) et surtout renvoyées à l'administration en ce qui concerne leur mise en œuvre. Force est de constater que dans l'Entre-deux-guerres la question n'est toujours pas résolue et qu'au contraire le « dépeuplement » des cours d'eaux français se poursuit.

Il s'agit donc, par l'analyse des réflexions et des actions d'une association sur la question du dépeuplement des cours d'eaux en France du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, de montrer que:

- les idées de protection de la nature sont bien présentes en France, sous une forme assez avancée, avant la Seconde guerre mondiale ;
- que le point de vue favorable à la protection émis par la Société d'Acclimatation est parfaitement entendu par l'Etat ;
- que la Société d'Acclimatation n'envisage que peu d'agir elle-même sur ce sujet, si ce n'est par influence sur les décisions législatives ou administratives ;
- que l'Etat réagit positivement à cette influence en adoptant la plupart des mesures préconisées ;
- mais que toutes ces actions s'avèrent globalement inefficaces.

Nous pourrions conclure en défendant l'idée que si la France n'est pas en retard pour penser la protection de la nature, elle l'est en revanche si on considère l'efficacité des actions qui sont menées. Contrairement au Royaume-Uni par exemple, les protecteurs de la nature français n'envisagent que tardivement de mener eux-mêmes des actions sur le terrain. Peut-être est-ce là un des ressorts de leur manque de réussites concrètes et ainsi du supposé retard français en matière de protection de la nature ?

## **28. Mahrane, Yannick (avec Christophe Bonneuil, Frédéric Thomas et Adel Selmi) : Out of Yellowstone : le préservationnisme à la française, ses origines coloniales, son influence et son déclin dans les premières années de l'UICN.**

Alors que les parcs nationaux américains, fondés sur une conception dite « préservationniste » de la *Wilderness* (Nature sauvage), furent institutionnalisés dès 1872 (parc de Yellowstone) aux Etats-Unis, les parcs nationaux français n'ont été dotés d'un statut juridique et législatif qu'en 1960 (Selmi, 2006). Pourtant, l'émergence en France d'un souci de protection de la nature est bien plus ancienne. L'histoire environnementale attribue, par exemple, aux physiocrates français un rôle clé dans l'émergence d'une pensée environnementale globale, notamment dans la gestion des fragiles écosystèmes insulaires des comptoirs coloniaux au XVIIe et XVIIIe siècle (Grove, 1995). La sylviculture coloniale a aussi été le lieu du développement d'une pensée de la mise en valeur raisonnée des ressources forestières préfigurant le concept de développement durable (Thomas, 1998, 2009). Le contexte français semble néanmoins très différent de la configuration américaine opposant des préservationnistes, comme John Muir, aux conservationnistes plus pragmatique comme Gifford Pinchot, Aldo Leopold...

Au début du XXe siècle, les naturalistes liés au Muséum National d'Histoire Naturelle, autrefois au cœur de l'expansion coloniale (Bonneuil, 1999), perdirent leur position d'expert privilégié de la « mise en valeur » de la nature que les administrations coloniales confièrent à des services techniques de forestiers, d'agronomes ou d'hydrauliciens. Ils se transformèrent alors en défenseurs de la protection de la nature et développèrent la notion de réserve intégrale, basée sur une représentation « orientaliste » d'une « nature vierge » à préserver dans son « équilibre » originel. Roger Heim (directeur du Muséum et président de l'IUPN dans les années 50) oppose deux conceptions de la préservation : « [...] La notion touristique de parc national, d'origine américaine, [...] s'inspire à la fois, d'un rôle éducatif et d'une nécessité bien démonstrative de propagande. Son objectif pratique est la récréation saine et publique. [...] L'autre concept, d'origine européenne, celui de la réserve naturelle intégrale, [...] vise » scientifiquement « la sauvegarde de larges lambeaux de Nature ancienne, légués par le passé, dont l'étude est rendue possible sur place ou dans des stations de recherches voisines »<sup>3</sup>. Ainsi, pour Heim et les naturalistes français, la réserve naturelle intégrale est pensée comme un laboratoire : lieu de pratique expérimentale, de culture épistémique de mode d'interrogation de la nature et de production de savoir. Le préservationnisme américain serait construit sur des valeurs esthétiques et culturelles, tandis que le l'approche française reposerait sur une nature pure et primitive qui légitime un dispositif scientifique coercitif. Ce concept fut mis en pratique dans plusieurs colonies, et notamment à Madagascar dès les années 1920. Quelques années plus tard, les naturalistes du Muséum s'engagèrent aussi au niveau international : congrès de la protection de la nature en 1923, création de l'UIPN (devenue IUCN) en 1948.

Après avoir retracé les origines et pratiques coloniales de la « réserve intégrale », nous analyserons comment les naturalistes français défendirent le concept de réserve intégrale à l'IUCN et la manière dont cette organisation évolua finalement vers des approches plus conservationniste durant les décolonisations. Cette communication reposera principalement sur une étude des archives de Roger Heim (MNHN), de l'UNESCO et de l'IUCN.

## **29. Meyer, Jan-Henrik: A false start? French actors in European Environmental Policy in the 1970s**

The paper proposed inquires into the role of French state and non-state actors in the creation and early development of the incipient European environmental policy in the 1970s. I will argue that while the French government was an early mover in setting up environmental policy at the national level and highly supportive of the creation of a European environmental policy, French government and non-government actors were much more hesitant when it came to actual European legislation in

---

<sup>3</sup> Heim, R., 1952, *Destruction et protection de la nature*, Armand Colin, Paris, pp.133-137.

the course of the 1970s. I will explore a range of possible reasons for the apparently declining support for European environmental policy, for instance: To what extent was the early French support for European environmental mainly symbolic politics?(1) Was the issue attention cycle (2) with regard to the environment out of synch with the development in other European countries? Were the French environmental NGOs less well-prepared to use the new political opportunities at the European level than e.g. their British or German counterparts? Or was it rather that the issues advanced at the European level (such as bird protection) were less appealing to French state and non-state actors? The paper draws on the research undertaken in the course of my Marie Curie Project at the University of Portsmouth "Protecting the Environment. Transnational Networks in the Emergence of a new EC Policy in the 1970s". Relying on recently released archival resources from European and various national archives, as well as records of European and national NGOs and oral history interviews, I will be able to compare the involvement in and the position of French state and non-state actors in the emerging environmental policy networks to those of actors from other European nations. It goes without saying that only by systematic comparison it is possible to verify claims about a "specificité française" or more generally any national special path (Sonderweg)(3)

Notes:

1. Frank Uekötter, *Von der Rauchplage zur ökologischen Revolution. Eine Geschichte der Luftverschmutzung in Deutschland und den USA 1880-1970* (Essen, 2003). 484.
2. Anthony Downs, "Up and Down with Ecology. The 'Issue-Attention' Cycle," *Public Interest* 28 (1972).
3. Jürgen Kocka, "Comparison and Beyond," *History and Theory* 42 (2003).

### **39. Pasquier, Justine : Les modes de protection de la nature et de l'environnement libanais : une approche à la française ?**

Héritée de l'époque du mandat français (1919-1943), « la loi du 8 juillet 1939 directement inspirée du droit français »<sup>4</sup> (loi de 1930) et portant sur la protection des Sites et Monuments Naturels du Liban apparaît comme les prémices d'une politique de protection de l'environnement ou du moins d'une partie des milieux naturels libanais.

Si les réglementations peuvent être considérées comme le résultat d'un mimétisme calqué sur la France (depuis l'époque du mandat), il semble aussi que celles-ci soient issues d'une longue période d'observation occidentale des milieux liée à la tradition du voyage : nous supposons que le regard porté sur le paysage est donc un regard à l'occidentale ayant influencé le regard libanais.

Aussi, émettons-nous l'idée que le Liban aurait pris l'habitude de se référer à la France concernant les questions environnementales, et que cette habitude a perduré dans le Liban indépendant d'après 1943.

Nous proposons de valider cette hypothèse à travers l'étude de cas des sites de la vallée de la Qadisha et de la forêt des Cèdres de Dieu (Horsh ar Rabb) situés dans le Nord-Liban. Inscrits au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco en tant que paysages culturels depuis 1998, ces sites bénéficient d'un panel de mesures de protections acquises depuis 1920 (pour la première), date de création du Grand Liban sous le mandat français. Depuis 2009, un projet de Parc naturel régional « à la française » dans cette vallée est à l'étude et cela, sous la tutelle de la France

---

<sup>4</sup> *Bilan juridique de la protection des espaces naturels au Liban*, 2005, p13

(via le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes) qui jouerait le rôle de transmetteur de savoir-faire en la matière.

La reconstruction de l'histoire environnementale libanaise effectuée dans un premier temps nous permettra ensuite de montrer (i) le rôle qu'a pu jouer la France dans le développement d'espaces protégés accompagnés d'une réglementation concernant la protection de l'environnement et de la nature libanais ; et (ii) la persistance d'une fidélité libanaise au modèle français dans le cadre de sa politique de protection de la nature.

### **31. Piccioni, Luigi - L'influence de la France dans la PNE en Italie**

Entre 1904 et 1905, parallèlement à ce qui se passe dans d'autres pays européens, se décline en Italie la naissance d'un premier mouvement de protection de la nature<sup>5</sup>. Dans ce mouvement se rencontrent des milieux et des personnalités différents: naturalistes, amis du paysage, fonctionnaires de l'État, journalistes, leaders d'associations sportives et touristiques. Le succès obtenu dans les premières batailles impose la nécessité de lancer une initiative pour une loi nationale de protection des "beautés naturelles" (*bellezze naturali*).

Dans ce contexte se manifeste un fort intérêt pour ce qui se passe en France, où le Parlement discute un projet de loi pour "la protection des sites et monuments naturels de caractère artistique" qui sera promulgué le 21 avril 1906. Déjà en 1904, par exemple, le célèbre journaliste et écrivain Ugo Ojetti souligne l'importance pour l'Italie de cette discussion mais l'année suivante elle fait l'objet aussi d'une analyse très attentive par Luigi Parpagliolo, un juriste, fonctionnaire ministériel et protectionniste qui est probablement le théoricien le plus aigu du mouvement<sup>6</sup>.

Ma communication se propose de donner une illustration très rapide de ce processus et d'en approfondir en particulier deux aspects.

Le premier aspect est la proximité des problématiques affrontées, les affinités d'approche et l'influence réciproque entre les protectionnistes et les juristes des deux pays, proximité et affinités - en particulier - qui rendaient stratégique pour les italiens l'analyse du contenu de la loi française et du débat parlementaire au sujet.

Le deuxième aspect est la dépendance plus générale des uns et des autres à un climat culturel bien répandu en Europe au début du siècle, Grande Bretagne partiellement exceptée, dans lequel l'apparition d'une question environnementale était possible surtout grâce à l'utilisation de catégories esthétiques et patriotiques tel que le "paysage", les "beautés naturelles", les "monuments naturels"<sup>7</sup>.

### **32. Posthumus, Stephanie: "Environment, Landscape, Literature: Defining a French Ecological Literary"**

In a convincing and well-argued study, political science scholar Kerry Whiteside clearly distinguishes between Anglophone environmental philosophy and French political ecology. While the former argues about centres (biocentric, ecocentric or anthropocentric), the latter avoids such debates by representing the human and the natural as inextricably interconnected. As a French

<sup>5</sup> Luigi Piccioni, *Il volto amato della patria. Il primo movimento per la protezione della natura in Italia 1880-1934*, Camerino, Università degli Studi di Camerino, 1999.

<sup>6</sup> Conte Ottavio (Ugo Ojetti), "In difesa dei paesaggi italiani", "Rivista mensile del Touring Club Italiano", X (1904), n. 7, pp. 233-34; Luigi Parpagliolo, "La protezione del paesaggio", "Fanfulla della domenica", XXVII (1905), n. 36, pp. 2-3 et n. 37, pp. 2-3.

<sup>7</sup> François Walter, *Le figures paysagères de la nation. Territoire et paysage en Europe (16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2004; Thomas M. Lekan, *Imagining the Nation in Nature. Landscape Preservation and German Identity*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2004.

literary scholar, I am developing an ecological approach to French literary texts that reflects the attitudes towards nature and ecology in France. Although I greatly admire Whiteside's analysis, it is difficult to determine how non-centred French political ecology translates into the literary domain. The same is true for the work of sociologist Jean Viard who argues that different religious traditions have deeply influenced attitudes towards nature: Protestantism in North America and Catholicism in France. Such a sweeping claim translates poorly into the literary domain. Philosophers Catherine and Raphaël Larrère, commenting on France's *retard* in the area of environmental philosophy, have cited the dismissal of ecological issues as scientific in France as one possible cause. Again, these remarks are revelatory but do not represent a building block for developing an ecological approach to French literature. One historian's work that has been particularly helpful to me in thinking about *l'exception française* in the area of attitudes towards nature and the environment is that of Catherine Ford. Carefully tracing the roots of national parks in France and its former colonies, Ford highlights the importance of the notion of cultural heritage. While the American environmental movement has insisted on nature as Other taking the form of wilderness, the move to preserve areas such as the forest of Fontainebleau in France has been based on perceived aesthetic values. Ford's analysis linking nature with cultural heritage has been particularly useful in thinking about how the concept of landscape may in fact serve as a bridge to the literary domain. While ecocriticism has become widely accepted as an alternative literary theory in places as diverse as Australia, Japan, Korea, Taiwan and New Zealand, French literary scholars have been slow to embrace a theory that aims to examine the relationship between literature and environment (Buell; Glotfelty). The term *écocritique* is still rarely used in French circles. The tide is nevertheless turning. Scholars of American literature have been introducing ecocriticism into literary discussions by way of their interest in American nature writing (Granger; Pughe; Specq; Suberchicot). Moreover, a new generation of French thinkers, not necessarily literary scholars, have recognized the need for an ecological approach to the Humanities and the Social Sciences (Blanc; Lanaspèze; Ruell). Their work echoes that of scholars working on a French ecocriticism outside of France (Lesblaches; Jacomard; Posthumus) In my paper, I will use the concept of landscape as a way of framing the question of French attitudes towards nature and the environment. I will draw on elements of landscape theories from different disciplines such as architecture, art history, literature, and philosophy to establish an ecological approach to representations of landscape in the French contemporary novel. Henri Cueco's *Dialogue avec mon jardinier* (2005) will serve as the literary text to which this approach will be applied. Exploring the ways in which language and art inform representations of nature, Cueco's novel demonstrates literature's place in any discussion about environment.

### **33. Rodary, Estienne : Des natures connectées. L'influence historique des politiques britanniques de conservation de la faune en Afrique française**

Alors qu'il existe un corpus impressionnant d'études sur l'histoire de la protection de l'environnement en Afrique anglophone, la littérature sur l'Afrique francophone est particulièrement pauvre. Dans le domaine de la conservation de la nature en particulier, la différence entre les deux aires géographiques est criante. Le décalage dans la production scientifique semble lié au décalage qui a historiquement existé dans la mise en place d'une politique publique de protection de la nature entre les deux empires.

La communication propose d'analyser les raisons de ce décalage en Afrique subsaharienne, en s'intéressant particulièrement aux influences et connexions entre les politiques britanniques et françaises et à l'influence des métropoles sur la production des politiques coloniales.



Il est généralement admis que l'empire colonial français est progressivement passé à des politiques explicitement conservacionnistes en se basant sur les actions antérieures de mise en défens des forêts à des fins patrimoniales. Mais l'analyse des archives coloniales montre que cette approche néglige l'influence des expériences britanniques sur les administrateurs coloniaux français dans le domaine spécifique de la conservation de la faune. Dans l'empire britannique, la protection de la faune a été l'œuvre des chasseurs eux-mêmes, qui ont transformé leur activité depuis la chasse vers la conservation en pérennisant leur position sociale et symbolique. Or, il apparaît y avoir eu une réelle filiation entre ces premiers développements de la conservation anglo-saxonne et les mesures plus tardives prise en AEF et en AOF, engagées dès les années 1920 mais dont la véritable institutionnalisation ne s'effectuera que dans les années 1950.

Cette influence s'est principalement exercée *via* l'attrait économique que représentait le tourisme cynégétique. Mais si cette opportunité pouvait constituer aux yeux des décideurs français une raison suffisante pour chercher à s'engager dans la conservation de la nature, l'absence de réel développement de cette activité au cours des décennies suivantes tend à montrer que la place symbolique qu'occupe la chasse dans le monde anglophone a eu une incidence directe sur sa traduction en termes de politiques publiques, ce qui n'a pas été le cas dans l'aire francophone où la chasse est restée une activité socialement dévalorisée.

Ces connexions historiques montrent enfin que les phénomènes de diffusion de valeurs et de normes d'action conservacionnistes anglo-saxonnes vers l'espace francophone existaient bien avant la globalisation des politiques d'environnement. Les « particularités » de l'espace francophone vis-à-vis de l'environnement doivent ainsi être envisagées dans le cadre d'une histoire globale de diffusions et de connexions que le discours sur le « patrimoine à la française » tend à négliger.

### **34. Selmi, Adel : La protection de la nature en France. De la protection des paysages à l'expérimentation coloniale**

Au début du XXème siècle, des associations de tourisme et des sociétés savantes, associées à l'administration des Eaux et forêts, ont cherché à promouvoir l'idée de parc national. Ayant rencontré de grandes difficultés pour réaliser leurs aspirations sur le territoire métropolitain, elles se sont investies dans la création de parcs et de réserves intégrales dans l'empire colonial. Ainsi, des parcs naturels nationaux et des réserves naturelles intégrales ont été réalisés dans l'empire colonial bien avant la création des parcs nationaux en métropole.

Je propose, dans cette communication, de montrer comment l'expérimentation coloniale a permis aux forestiers, aux associations de tourisme, aux chasseurs et aux naturalistes de mettre au point les prototypes du dispositif de protection de la nature et des parcs nationaux, avant qu'ils ne s'implantent en France après l'indépendance des colonies.

### **35. Serres, Alexandre: La genèse, l'émergence et le développement de la protection d'une nature « vierge » en France aux XIXe et XXe siècles**

Initié à la fin du Moyen Age, le processus de conquête du territoire français par l'homme connaît son aboutissement dans la première moitié du XIXe siècle : si la nature ne peut être entièrement soumise, la totalité du milieu naturel est désormais maîtrisée. En effet, au sortir de la Révolution et de l'Empire, la superficie des forêts n'a jamais été aussi faible en France, et les espaces auparavant négligés, comme le littoral ou les zones de montagne, font désormais l'objet d'une appropriation par

les premiers touristes ou les paysans. Phénomène concomitant, les débuts de la Révolution industrielle bouleversent en profondeur les paysages régionaux, notamment à travers le développement du chemin de fer, et les villes, qui grossissent, sont de plus en plus coupées de la nature. Ainsi, l'homme de la première moitié du XIXe siècle français peut légitimement exprimer la crainte d'une perte irréversible de la nature. Plus largement encore, ce sentiment constitue l'un des aspects de la critique de la modernité naissante. N'est-ce pas en effet en réaction à l'idée, rationnelle et humaniste, de maîtrise absolue de la nature par l'homme, largement répandue dans la société du XIXe siècle, qu'une véritable utopie sociale de la nature commence à irriguer les consciences ? Cette dernière peut prendre la forme de la nostalgie d'une nature vierge perdue, dénuée de toute influence anthropique, et qui correspond à la fameuse « wilderness » américaine. Mais elle peut au contraire entraîner l'exaltation d'un cadre de vie associant nature et culture, à l'image de la ruralité qui allie terre et tradition. Dans la mesure où la seconde perspective, plus positive, a été largement traitée, nous avons choisi d'étudier, dans le cadre de notre mémoire, l'inscription dans la réalité de la nature vierge en France aux XIXe et XXe siècles.

Comment s'incarne alors cette utopie sociale de la nature vierge ? Dans un premier temps, l'idéal de nature vierge se répand dans le mouvement des idées, notamment par le biais du romantisme avec Rousseau, Chateaubriand ou Lamartine. Au-delà d'une nature sauvage ou originelle, les XIXe et XXe siècles connaissent également la valorisation d'une nature pure, reflet du souci hygiéniste et de la lutte contre la pollution, ainsi que celle d'une nature éternelle ou atemporelle, présente dans de nombreuses idéologies contradictoires, de la doctrine du droit naturel au structuralisme, en passant par le nationalisme. Nous débordons cependant le strict cadre de notre étude en ces domaines. Dans un second temps, l'utopie sociale de la nature vierge se traduit par la re-création, matérielle cette fois-ci, d'îlots de nature non influencés par l'homme, autant de véritables sanctuaires de la vie naturelle. La Ligue de Protection des Oiseaux, fondée en 1912 par la Société zoologique d'acclimatation, crée en 1913 la première réserve naturelle française sur l'archipel des Sept Îles dans les Côtes d'Armor. En 1927, advient la réserve nationale de Camargue. De plus, la loi du 22 juillet 1960 permet la création des parcs nationaux dont les zones centrales sont exclusives de toute présence humaine. La Vanoise, fondée en 1963, est le premier parc national français. Aujourd'hui, la France compte 341 réserves naturelles et 9 parcs nationaux. Dans notre communication, nous nous concentrerons plus précisément sur l'histoire de la première réserve naturelle française.

Bien qu'étant encore un courant minoritaire, l'écologie politique se structure en France dans les années 60. Dans le contexte d'une crise de l'idée de progrès, ce mouvement consacre la conscience de la fin de la nature ou, du moins, de sa vulnérabilité ; le rapport entre l'homme et la nature bascule. C'est alors que les réserves et parcs naturels sont exposés dans les médias, sans contextualisation aucune, comme les derniers vestiges d'une nature à protéger. Il s'agit de faire naître chez le grand public un sentiment affectif à l'égard de la nature qui permettra de justifier la limitation de l'emprise humaine sur cette dernière. Hors les sanctuaires naturels, l'homme a dès lors l'obligation morale de protéger l'environnement dans la mesure où il se pense désormais comme partie intégrante de la nature tout entière. A l'inverse du XIXe siècle, la protection de la nature est la préoccupation du plus grand nombre.

## **36. Schmit, Laurent : Les « pluies acides » : une controverse écologique des années 1980**

Dans les années 1980, les pluies acides préoccupent les opinions publiques en Europe et en Amérique du Nord. La controverse française soulevée par ce problème écologique, bien que moins intense que le débat sur le *Waldsterben* en RFA, permet d'étudier certaines caractéristiques du rapport de la société française à l'environnement. Dans le domaine politique, la thématique des pluies acides a contribué sensiblement à une européanisation de la politique environnementale

française. Les initiatives allemandes au niveau de la CEE en réaction au *Waldsterben* ont joué un rôle déterminant pour mettre ce sujet sur l'agenda politique français. Dans un climat de suspicion franco-allemande, le gouvernement français cherche à éviter des contraintes économiques pour l'industrie française<sup>1</sup>. La levée de boucliers de l'industrie automobile française face à l'introduction du pot catalytique et de l'essence sans plomb est notamment due au retard français dans ce domaine<sup>2</sup>. Selon Philippe Roqueplo, le problème des pluies acides a posé la question de l'intégration de l'écologie dans les stratégies industrielles françaises<sup>3</sup>. Un deuxième point concerne le rôle de la science dans le traitement des problèmes écologiques. En ce qui concerne le dépérissement des forêts, vu comme conséquence principale des pluies acides, les scientifiques français tardent à trouver leur place dans un débat largement « importé » d'Allemagne fédérale. Le rapport parlementaire portant sur les pluies acides est fortement influencé par la recherche étrangère<sup>4</sup>. En 1987, les conclusions de la première phase du programme de recherche national restent vagues sur les causes des dégâts forestiers<sup>5</sup>. L'incertitude scientifique demeure à un moment où l'agenda politique est fixé dans les grandes lignes. Finalement, la controverse sur les pluies acides montre bien la forte composante régionale de l'écologisme français. Alors que le débat national est resté limité, les pluies acides ont trouvé un écho considérable en Alsace. D'une part, les Vosges étaient un des « lieux phares du dépérissement des forêts » et d'autre part, les Alsaciens s'informaient par les médias allemands sur ce phénomène<sup>6</sup>.

Notes :

1 Note stratégique du Cabinet du Secrétariat d'État chargé de l'environnement et de la qualité de la vie, 24 mai 1984, in : Fontainebleau, Centre des archives contemporaines, Archives du SGCI-CEE, N°19900404, Art. N°67.

2 Y. RUMPALA, *Régulation publique et environnement. Questions écologiques - Réponses économiques*. Paris, Harmattan, 2003, p. 191, 194-195

3 P. Roqueplo, *Pluies acides. Menaces pour l'Europe*. Paris, Économica, 1988, p. 351.

4 J. VALROFF, *Pollution atmosphérique et pluies acides. Rapport au Premier Ministre*, Paris, La Documentation française, 1985.

5 M. BONNEAU et P. JOLIOT, « Conclusion », in: *Les recherches en France sur le dépérissement des forêts. Programme DEFORPA (Dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique), 1er rapport*, Nancy, ENGREF, 1987, p.76-79.

6 A. DA LAGE et P. ARNOULD, « Les lieux pour le voir », in: CORVOL, A. (dir.), *La forêt malade. Débats anciens et phénomènes nouveaux, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Harmattan, 1994, p. 217-234, ici : p. 222 et M.-Th. FUCHS, « Il n'y a pas qu'en Allemagne. Les forêts vosgiennes atteintes d'un certain dépérissement », in: *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 9 octobre 1983, p. 46.

## **37. Stenger, Nicolas : Pour une écologie personaliste : la contribution de Denis de Rougemont aux débats sur l'environnement (1970-1980)**

Membre actif des groupes personalistes *l'Ordre nouveau* et *Esprit* dans les années 1930, essayiste de renommée mondiale depuis la parution en 1939 de son livre sur *L'Amour et l'Occident*, militant européen après la Seconde Guerre mondiale, Denis de Rougemont fut dans les années 1970-1980 un ardent défenseur des causes environnementales, à tel point qu'il est considéré aujourd'hui comme une figure pionnière de l'écologie, au même titre que ses contemporains Bertrand de Jouvenel, Jacques Ellul, Bernard Charbonneau ou Ivan Illich.

Dans un contexte d'essoufflement des mouvements fédéralistes nés pendant et après la guerre, Rougemont trouva le combat écologique une possibilité de redéployer son engagement pour l'Europe

et de mobiliser les plus jeunes générations. Présidant l'association transnationale ECOROPA, fondée en décembre 1976, membre fondateur du Groupe de Bellerive prônant la transparence des débats concernant l'exploitation de l'énergie nucléaire, Rougemont en appelait, au-delà du Marché commun et des États-nations, à promouvoir une démocratie écologique dans une Europe régionale et fédérale. Dans *L'Avenir est notre affaire*, son dernier grand essai de philosophie politique publié en 1977, Rougemont a détaillé les paramètres de la crise telle qu'il la concevait, et donné aux mouvements militants, en Suisse mais aussi en France, une partie de leurs fondements éthiques et théoriques.

Notre exposé se donne pour objectif de dégager les grandes lignes de force de la pensée écologique de Denis de Rougemont, et de décrire les réseaux dans lesquels il s'est inséré pour faire avancer ses idées.

### **38. Stoll, Mark: “Religious Roots of France’s Light-Green Society”**

Where are the roots of France’s “light green society”? A convincing explanation is that they lie in France’s Catholic faith and culture. One of the surprising characteristics of the Francophone Green movement is the unusual prominence of Protestants and Jews, who together make up a mere 5% of the nation’s population. Protestant leaders include Solange Fernex, Jean Dorst, Andrée Buchmann, Yann Wehring, and Brice Lalonde. Among important Francophone Green authors and thinkers include Albert Schweitzer, Robert Hainard, Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, and Denis de Rougemont. Among leading Jewish or part-Jewish Greens are Bertrand de Jouvenel, Serge Moscovici, Alain Lipietz, Daniel Cohn-Bendit, André Gorz, Corinne Lepage, and also Lalonde. The “darkest” Francophone Greens however have almost always been Protestants.

What explains the prominence of non-Catholics in French Green thought and politics? A number of commentators have remarked on Protestant dominance, notably Jean Viard in his 1985 essay, “Protestante, la nature?” While they have offered several good reasons, none has realized that “Green” thought is intrinsic to Protestantism itself, especially the Calvinist (or Reformed) tradition. This paper traces the growth of “dark Green” thought from its origins in the writings of Jean Calvin. Huguenots Palissy, du Bartas, and de Serres expanded and developed basic dark-Green notions, which later Calvinists as Rousseau, Humboldt (whose mother was Huguenot), the de Candolle family, and Élisée Reclus continued to elaborate. Reformed Protestants tended to seeing individuals as sinful and in need of restraint, while nature came direct from the hand of God. Because nature might require protection against greedy humanity, preservation and conservation of nature in time became a high moral imperative.

The paper also explores the religious and historical reasons that both Catholics and Jews have advocated more “light-Green” views. Both religious traditions have placed nature within a framework of human needs. Preserving “pristine” nature had no place within this value system, while an inhabited landscape represented a durable cultural and economic value. Agronomist René Dumont for example came to the Green movement after experience with colonialism. Most Jews and many Catholics came to the Green movement as an alternative to Marxist radicalism, including Didier Anger and Noël Mamère, or through the anti-nuclear movement of the 1970s, such as Dominique Voynet and Yves Cochet. A second group of Catholic Greens arose from the natural sciences, where firsthand observation of environmental change inspired action. Biologist Antoine Waechter and mycologist Roger Heim represent this group.

Thus France draws its “light-Green” values predominantly from its Catholic culture and values, with which the Jewish religious heritage is mainly in accord. Much of the political leadership and ideological foundation however comes from the darker Green values of France’s Reformed Protestant minority, who have much in common with the environmentalist movements of the Netherlands, Britain, and the United States.

### **39. Thompson, John (avec Marie Bonnin, Raphael Mathevet et Olivia Delanoe) : La solidarité écologique, un concept innovant au service de la réforme des Parcs Nationaux de France**

La commémoration des 50 ans des parcs nationaux français est l'occasion de souligner un apport spécifique de la France dans le domaine de la conservation de la nature. Le texte législatif sur les parcs nationaux de 1960 remodelé plusieurs fois durant ce demi-siècle a été remplacé par celle de 2006 qui met sur le devant de la scène le concept de solidarité écologique. Tirant les enseignements de l'application de la première loi de 1960, l'apparition de ce concept spécifique vise à favoriser les liens entre les réalités sociales et écologiques permet d'identifier une protection de la nature à la française<sup>8</sup>.

Cette communication propose de présenter le contexte d'apparition de ce concept et sa déclinaison dans les politiques publiques tout en mettant en avant sa spécificité par rapport à d'autres concepts émergents, comme la trame verte et bleue. Ce concept polysémique se fonde sur la prise de conscience des interdépendances du vivant et une nouvelle vision de la conservation de la nature. La solidarité écologique permet d'asseoir un compromis pragmatique entre écocentrisme et anthropocentrisme. Fondé sur les évolutions conceptuelles de l'écologie de la conservation, la solidarité écologique se décline selon une typologie qui intègre les enjeux de l'hétérogénéité et de la dynamique spatio-temporelle de la biodiversité. Elle donne sens à l'élaboration des réseaux écologiques nationaux et internationaux et à la gestion intégrée des territoires de la biodiversité.

### **40. Vrignon, Alexis : L'écologie politique et la protection de la nature et de l'environnement.**

L'idée de nature chez les principaux leaders de l'écologie politique a déjà fait l'objet de recherches éclairantes<sup>1</sup>, mettant en évidence deux tendances distinctes, l'une incarnée par Brice Lalonde, centrée sur l'homme, l'autre par Antoine Waechter, rejetant un trop grand anthropocentrisme dans l'approche des rapports entre l'homme et nature. Malgré la richesse de ces analyses, cette histoire intellectuelle n'est pas allée jusqu'à confronter directement le discours et les pratiques de ce courant politique sur un sujet à la fois emblématique et parfois encombrant pour les écologistes : la protection de la nature et de l'environnement (PNE).

On pourrait s'attendre à ce que la protection PNE constitue l'apanage politique des écologistes, une préoccupation profondément inscrite dans leur code génétique ; en témoignerait la couleur verte, évoquant la chlorophylle et donc la nature, utilisée pour désigner les écologistes au moins depuis les élections cantonales de 1976.

Pourtant, l'écologie politique telle qu'elle s'affirme dans les années soixante-dix n'entend pas se cantonner à la seule défense de la nature : elle se veut porteuse d'un projet de société global reposant sur une transformation des rapports entre l'homme et la nature. Dans cette perspective, l'écologie politique entend se doter d'une identité propre, distincte des associations classiques de défense de la nature. Dès lors, la PNE est-elle aussi centrale dans le discours et les actions des écologistes que les idées reçues semblent le sous-entendre ? Par l'étude de la presse militante et des programmes de l'écologie politique dans les années soixante-dix et quatre-vingt, je me propose d'analyser la manière dont les écologistes tentent de concilier la politisation de leur mouvement et la PNE.

---

<sup>8</sup> Le caractère spécifiquement français de ce concept ressort bien des travaux que nous avons menés dans le cadre de l'étude réalisée pour Parcs Nationaux de France en 2009 « Application du concept de solidarité écologique dans les parcs nationaux » coordonnée par INEA.

Après avoir posé les jalons chronologiques, le premier axe de cette communication pourrait s'intéresser aux liens entre l'identité du mouvement et la PNE. Il apparaît qu'à la différence de l'écologie profonde, les écologistes français accordent rarement une valeur intrinsèque à la nature : celle-ci est davantage un levier par lequel les écologistes pourront changer la société. Ainsi, la protection de la nature connaît un retournement symbolique et n'apparaît plus comme un facteur de conservatisme mais au service d'un changement radical de société. Dans cette perspective pourtant, la PNE apparaît comme un point secondaire des programmes écologistes ; ainsi, en 1981, il est significatif que le programme de Brice Lalonde pour les élections présidentielles ne consacre pas de chapitre exclusif à la PNE mais l'englobe dans des questions plus vastes comme la « protection de la vie » (il aborde également les thèmes de l'agriculture et de la santé) ou « briser la solitude ». Au-delà du positionnement politique, aborder la question de la PNE pose le problème de la frontière entre écologistes (politiques) et environnementalistes. Doit-on considérer que la politisation de l'écologie éloigne les écologistes des impératifs de la PNE ? Le second axe de cette communication évaluerait donc les actions militantes des écologistes en faveur de la PNE. Ceux-ci sont en effet marqués par le paradigme de la « lutte », au sein d'un territoire identifié, avec une dimension conflictuelle marquée. Par ailleurs, l'écologie politique alors entend promouvoir l'affirmation de la société civile et d'une nouvelle forme de démocratie qui fasse toute sa place aux territoires locaux. Or, dès le début des années soixante-dix, l'affaire de la Vanoise montre les réticences des populations locales à l'égard de projets de conservation « venus d'en haut ». A ce titre, on peut observer l'hésitation des écologistes entre une certaine tentation au rejet d'une PNE qui serait au service des masses, dans une perspective commerciale, et la volonté de faire profiter chacun d'une nature préservée et épanouissante, régénératrice du corps social. Ainsi, par leurs discours et leurs pratiques, les écologistes contribuent à renouveler l'idée de nature au sein de la société française pour ne pas en donner une image seulement conservatrice. Leur appréhension de la PNE est à comprendre dans ce cadre. Pourtant, par leur volonté de ne pas se laisser enfermer dans une identité purement protectionniste, les écologistes politiques occultent un processus de concertation avec l'Etat, pourtant fructueux pour la PNE, mis en place dès la fin des années soixante-dix avec les associations de protection de la nature. Ce dernier atteste donc de la difficulté du processus de politisation des écologistes dans les années soixante-dix et quatre-vingt.

## **41. Whiteside, Kerry (Discutants : Hicham Stéphane Afeissa, Emmanuelle Mülenhöver et Jean-Michel Fourniau) : Round Table: For an Ecological Democracy**

Kerry Whiteside and Dominique Bourg argue that representative democracies are ill-suited to attack large scale, long-term ecological problems such as climate change and resource depletion. The ethics and mechanisms of representation frustrate attempts to deal with problems that transcend the boundaries of nation-states, that require a long-term perspective, and that cause harms likely to escape the perception of voters. Authoritarian solutions hold out little hope, either. The authors argue that new types of democratic, participatory, deliberative institutions are needed: ones that implicate citizens in decisions about commerce, consumption and the protection of nature; ones that favor structured dialogue concerning environmental risk; ones that stand outside of representative electoral processes and that oblige representative institutions take extraterritorial and long-term consequences seriously. In this vein, Bourg and Whiteside sketch out innovations drawing on procedures of random selection, deliberative democracy, and neocorporatism.

These proposals actually build on “the history of the protection of nature and the environment in France”, in so far as these arguments follow directly from reflexions on French experience (e.g. on

the Grenelle de l'Environnement; the constitutionalisation of the precautionary principle; France's reactions to European environmental directives).

The round table discussion will take up these themes:

1. The “fit” (or lack thereof) between representative democracy and large-scale environmental problems.
2. The lessons learned from France's Grenelle de l'environnement in this regard.
3. The feasibility of the types of institutional innovations proposed by Bourg and Whiteside

## **42. Weber, Heike: Waste and the Rise of the Mass Consumer Society – the French Experience**

The Paris *Muséum national d'histoire naturelle*, known for its early commitment for the protection of nature, displays a peculiar and rather “unnatural” object in its recent *Grande galerie de l'évolution* exhibition: a transparent cube filled with smashed waste. At first sight, the waste cube seems banal. At second sight however, it unsettles the many visitors that usually gather around it, as they discover that it represents the daily waste amount of just one average French family.

Since the 1970s, waste has turned into a primary environmental concern of any mass consumer society. By then, the hygienic issue of waste in the early urban agglomeration had developed into an environmental issue concerning each and every household. Due to subsequent educational campaigns, any current consumer is aware of his/her role in the waste story and its by now global dimensions. Yet, the historical development of the so-called “throwaway society” is largely unknown. While many historians have studied the diverse European ways into the mass consumer society, their individual experiences in regard to waste and disposal – that differ substantially from the American example (examined e.g. by Melosi or Strasser) – have been neglected so far.

This presentation will analyse the history of wasting practices, of municipal disposal technologies and their regulation for France. The main emphasis lies in the radical transformations of waste – its definitions, compositions and treatments – during the *trente glorieuses*. As to be able to discern the specific “French” experience, the perspective needs to be enlarged in two ways, namely spatially and temporally. A comparison to (West) Germany serves to diagnose national specificities as well as mutual interferences. Furthermore, to better understand existent long-term patterns as well as mental and cultural traditions, we need to also consider the first half of the 20<sup>th</sup> century. I will do so by including studies on the *déchets urbains* around the decades of 1900 as pursued by Sabine Barles and Stéphane Frioux as well as my own preliminary research results for that early epoch within my larger, comparative project on the history of waste in Germany and France (1880s – 1970s).

In the 1950s and 1960s, both in France as in West Germany, rapid changes in consumption (e. g. more paper packaging, more press, less coal heating/cooking, convenience food, plastics) challenged existing disposal technologies, most of which had been established half a century ago. Notwithstanding, a general negligence of the so-called “waste problem” prevailed up to the 1960s, when the waste problem turned into an issue of urban planning (e. g. incineration plants delivering district heating or sanitary fills later to be “greened” as parks) and when it finally (re-)entered the national stage (e. g. the passing of waste laws or agendas such as *Garder la France propre*). The “French” experience herein consisted of at least four aspects: Firstly, the specific legislation structure produced many early regulations without however leading to a more progressive waste treatment. Secondly, the Seine department had adopted the so-called “sanitary landfill” technology decades

earlier than (West) Germany, but the *décharge brute* dominated the everyday practice of the province's multitudinous communes. Thirdly, French cities, and even Paris, adhered to the traditional agrarian usage of waste as humus. Fourthly, connected to this and in line with Bess's "peasant tradition" thesis, we can identify a "circulation mentality" that dominated French thinking even during the *trente glorieuses* and that nowadays would be said to characterize a "green", "sustainable" thinking: Namely to give back to the earth what has been extracted in order to conserve the natural circulation of materials.

### **43. Wöbse, Anna-Katharina: Strong ties, deep frictions: The difficult relationship between French and German nature protection communities, 1900-1950**

The entangled history of French and German nature protection communities from 1900 to 1950 is almost forgotten. At the beginning of the 20<sup>th</sup> century both saw themselves as the European avant-garde of the preservation movement. Their protagonists cultivated scientific exchange and inspired each other. The political hostilities put a sudden halt to such fraternising tendencies. The paper analyses various case studies and follows some of the key figures to explore the shared history and the destructive potential of the political discourse. The hostilities disrupted the dialogue of the elite. This had a lasting negative effect on the European nature protection network.

It seemed to be a promising liaison: The French convenors of the first International Congress for the Protection of Landscape in 1909 did not hide their admiration for the German shooting star of the small but eager European nature protection community, Hugo Conwentz. The leading journal for international scientific communication *Nature* reported of the warm reception of his concepts and strategies in Paris: "The Prussian organisation for the preservation of nature [...] was highly praised by French men of science, and it was proposed to take steps for the institution of a similar system in France." The nature protection circles in both France and Prussia found that they had much in common and developed a fruitful competition. For both, preserving beautiful scenery as sources of national identity-building was central to their endeavours and both presented their agenda as being part of the cultural politics of a powerful nation. They were eager to set the standards for future international co-operation. While the Prussian bureaucratic and scientific infrastructure impressed the French, the Germans had a high regard for the French popular strategy of teaming up with touring clubs and tourism lobbies. What could have become the bilateral core of the European nature protection network was soon to be shattered by political hostilities and warfare. The realities of World War I and II and the radicalisation of political discourse turned the former brothers in arms into enemies. Moreover, the deep antipathy which followed WWI obstructed the general development of international co-operation as the French and Belgian communities refused to collaborate with Germans and Austrians. After World War II the situation seemed to be even worse – some of the key figures of French nature protection activism like Roger Heim had badly suffered from the terror regime of the Third Reich. The paper sets out to follow the ups and downs of the French-German nature protection communications. By analysing the shared history and the particularities of each I intend to sketch a yet unwritten chapter of the genesis of today's European environmental policies.